

VILLAGE DE
CREYSSE
EN QUERCY

EN MONTANT LE COUSTALOU...

**BULLETIN
MUNICIPAL
N° 2
Décembre 2021**

| SOMMAIRE

ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

- 1** | Le mot du maire
- 3** | La mise en valeur du village
La fibre
Projet adressage
- 4** | Projet touristique société Coucoo
Retour suite pétition RD 23
- 5** | Le site internet de la commune

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- 6** | Présentation synthétique du compte administratif 2020
- 9** | Budget principal 2021
- 11** | Budget assainissement 2021
- 13** | Les délibérations prises lors des dernières séances du conseil municipal
- 15** | Syndicat mixte des eaux du causse de Martel et de la vallée de la Dordogne
- 17** | Lot aide à domicile
- 18** | Le calendrier scolaire
- 19** | Option santé

BIEN VIVRE ENSEMBLE

- 23** | La vie en communauté
- 25** | Le quizz recyclage
- 27** | L'environnement, les Hommes et leurs déchets
- 29** | Le mot des associations de Creysse
- 34** | La recette de notre région
- 35** | Notre page d'histoire
- 51** | État civil

ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

| LE MOT DU MAIRE



2021 aura été encore une année marquée par la pandémie qui ne cesse de nous faire croire qu'elle est derrière nous. Malheureusement, elle ne sait que trop nous rappeler, lorsque nous avons tendance à l'oublier, qu'elle est toujours là, imprévisible et menaçante.

Les relations, amicales et familiales, sont mises depuis de nombreux mois à rude épreuve. La vie associative de Creysse, comme ailleurs, est tout autant bouleversée. Il n'est pas tâche facile de programmer des manifestations lorsque l'avenir est aussi incertain.

Quoiqu'il en soit, je vous encourage à poursuivre vos efforts et à respecter les mesures barrières, qui permettront, espérons le, d'éviter de nouvelles mesures plus contraignantes.

Dans ce contexte si particulier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes du budget principal ainsi que du budget assainissement. Il est à noter que l'état des finances communales a permis de dégager des possibilités d'investissement, sans recours à l'emprunt, qui, cette année, se sont essentiellement portées sur l'église et le bâtiment de la Mairie.

- Pour l'église, la pose de grillage et de deux lanterneaux visera à protéger le grenier des pigeons et à faciliter l'accès, pour l'entretien de la toiture et des gouttières.

- Sur le bâtiment communal, de nouveaux volets et fixations viendront, dans le strict respect du caractère historique de l'immeuble, remplacer les anciens.

Quant au Moulin, les travaux sont achevés. Restent quelques ajustements et réglages à réaliser sur les meules pour qu'il soit opérationnel. Il pourra ouvrir ses portes et être inauguré au Printemps prochain.

Quant à la scénographie, nous approchons du but que nous nous étions fixé. Seuls, certains détails sont encore à finaliser : la mise en place des galets dorés à l'effigie de Creysse et de la carte en relief du bourg des anciens commerces d'antan ainsi que l'obtention de quelques autorisations pour les photos des cadres muraux.

Depuis mi-octobre, nous avons l'aval de toutes les autorités pour mettre en service le bac. Il pourra naviguer sur la Dordogne à partir de Pâques 2022.

En janvier 2021, suite à la fusion des 4 anciens syndicats dont le nôtre le MVD, un nouveau syndicat de l'eau potable a vu le jour : le SMECMVD. Notre secrétaire, Muriel ISSALY, a été mise à disposition, pour 15 heures puis 17 heures de ce nouveau syndicat, pour la gestion comptable. Cette décision nous a amené, pour compenser ces heures de mise à disposition, à recruter Morgane PODYMA. Cet emploi, je le précise, n'engendre aucune hausse de la masse salariale.

Morgane, qui a travaillé pour la ville de Nice, s'est parfaitement intégrée et ne compte pas ses efforts, comme l'ensemble du personnel, pour œuvrer dans l'intérêt de la collectivité.

Au grand regret du Conseil Municipal, les circonstances du moment liées à la COVID, ont empêché les réunions publiques, notamment la cérémonie des vœux tant attendue. Dès que possible, nous en organiserons une en priorité, pour vous présenter le travail de la municipalité ainsi que les projets pour Creysse.

Au nom du conseil, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2022.

Bien Fidèlement,
Guy FLOIRAC



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



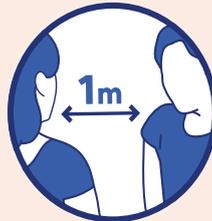
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire**



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

LA MISE EN VALEUR DU VILLAGE

LE MOULIN

Les travaux du moulin sont maintenant quasiment achevés :

- dans la salle du bas, ont été réalisées l'installation de la vidéo, la mise en place de la turbine et de ses dispositifs d'entraînement et d'alimentation
- la table et les cadres pour les photos sont commandés
- la salle du haut est achevée et a déjà accueilli plusieurs expositions ou manifestations culturelles
- le mobilier composé d'une table et de vingt chaises pour la salle du haut a été réceptionné
- Le jardin ouvert au public depuis plusieurs semaines a rencontré un vif succès cet été auprès d'un public venu apprécier le calme et la sérénité du lieu
- enfin la wifi est maintenant disponible dans le moulin.

LE BAC

Nous avons maintenant obtenu toutes les autorisations nécessaires à l'exploitation du bac. Celle-ci sera réalisée par l'association « le Bac de Creysse » selon les modalités d'une convention liant l'association et la mairie.

Quatre personnes ont ainsi passé avec succès tous les brevets demandés ainsi que les brevets de secourismes exigés.

La prochaine saison s'annonce donc sous d'excellents auspices.

LA SCÉNOGRAPHIE

Pour mettre en valeur le patrimoine du village la commune a installé des totems devant chaque site remarquable. Chacun présente l'histoire du monument avec une anecdote et une question. Un cheminement en galets dorés sera prochainement installé pour inviter les promeneurs à déambuler dans le village.

LA FIBRE

La commune de Creysse est maintenant desservie par la fibre. Pour toute demande de raccordement, il convient d'appeler le service commercial d'orange (raccordement gratuit si vous êtes déjà client d'Orange) ou celui de votre autre fournisseur Internet.

PROJET ADRESSAGE

Le conseil a validé le lancement du projet d'adressage qui permettra de donner à tous les habitants situés sur une voie publique une adresse postale reconnue officiellement par tous les services concernés.

Pour cela, la Mairie s'appuiera sur les conseils du SDAIL, lequel a déjà accompagné de nombreuses communes dans cette démarche.

Ce projet bénéficiera de subventions importantes pouvant dépasser 50% du coût total sous réserve du dépôt d'un dossier en janvier 2022.

Le projet de nommage des routes et rues sera bien entendu soumis à la consultation de toutes et tous.

PROJET TOURISTIQUE SOCIÉTÉ COUCOO

Cauvaldor Expansion a récemment approché les mairies de Creysse et Baladou sur la possibilité d'implantation d'un projet touristique situé principalement sur la commune de Creysse, derrière le Mont Mercou.

Le projet serait constitué par des cabanes en bois toutes équipées offrant aux amoureux de la nature de passer une ou plusieurs nuits dans un contexte insolite.

Les promoteurs dont le fil directeur de leurs projets déjà existants en France est le strict respect de l'environnement, en ont présenté les grandes lignes au conseil qui a donné un accord de principe.

Une réunion de présentation du projet à toutes et tous et en présence des promoteurs est prévue dès que possible en fonction des contraintes sanitaires.

Elle donnera lieu à une seconde délibération du conseil sur l'acceptabilité du projet.

RETOUR SUITE PÉTITION VITESSE RD 23

Suite à une pétition de riverains au sujet de la vitesse entre La Brunette et la RD 114, un contact a été pris avec le STR de Saint-Céré, auprès de Monsieur Albagnac. Pour rappel, la police du Maire ne s'applique qu'à l'intérieur du bourg. Le conseil a décidé de louer au Département un appareil mesurant la vitesse, mais celui-ci ne sera pas installé rapidement étant donné qu'il est sollicité à travers tout le Département. De plus, à l'intersection des 2 routes départementales avant le pont, un STOP sera mis en place sur la route de Martel et limitera ainsi la vitesse à l'intérieur du bourg.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



En 2022, la Mairie de Creysse lancera son premier site internet.

Une plateforme simple d'accès pour informer les habitantes et les habitants de toutes les actualités de la commune, les aider dans leurs démarches administratives et aussi un espace promouvoir la vie associative, culturelle, économique et touristique de notre belle commune.

Une partie du site sera dédiée aux activités commerciales : hébergement, Produits de la ferme, restauration, activités, offres de services etc.

Pour que cette rubrique soit des plus attractives, nous invitons toutes celles et tous ceux qui souhaitent que leur activité ou leur art soit relayé gratuitement dans le site :

à écrire mairie.creysse@wanadoo.fr en renseignant :

- Le nom de l'activité
- Un descriptif de 4 à 5 lignes de texte (Environ 350 caractères sans espace)
- L'adresse et le numéro de téléphone
- L'url de votre site internet si vous souhaitez que cette rubrique y renvoie directement.
- Joindre une photo ou un visuel en Jpeg de bonne qualité

OBJET DE L'EMAIL : SITE INTERNET CREYSSE - Rubrique commerciale

Date limite d'envoi : le 31 janvier 2022

En parallèle de ce site, les comptes officiels des réseaux sociaux Instagram et Facebook seront également lancés. Des moyens encore plus faciles et instantanés pour que chacune et chacun puisse découvrir et partager toutes les prises de paroles de la Mairie, les initiatives de ses administrés ou les clichés de ses visiteurs.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

I. LE CADRE GÉNÉRAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif doit être voté chaque année avant le 30 juin. Celui-ci correspond aux dépenses et recettes réalisés au cours de l'exercice. Il doit être en conformité avec le compte de gestion tenue par le Trésorier Payeur.

La commune ayant un budget principal et 2 budgets annexes donc 3 comptes administratifs et 3 comptes de gestion seront votés.

Les excédents ou déficits de l'exercice sont repris lors du vote des budgets primitifs.
Le CA a été voté le 13 avril 2021 par le conseil municipal.

Ces documents budgétaires sont consultables par le public sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.

II. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES EN €		RECETTES EN €	
Charges générales	43 784,00	Remboursement rémunération personnel et indemnités journalières (IJ)	987,14
Charges personnel	90 266,26	Redevance, concession cimetière, remboursement mise à disposition personnel	14 790,07
Gestion courante (SIVU, Indemnités élus)	46 692,84	Impôts et taxes	143 828,77
Intérêts emprunts	4 703,44	Dotation État*	57 863,23
		Locations	15 630,84

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

*Les dotations de l'État comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la compensation des exonérations des taxes accordées par l'État.

DEPUIS 2013 BAISSÉ DE LA DGF

Dotation globale de fonctionnement (DGF) :

- | 54 661€ en 2012 (population INSEE 301 habitants)
- | 35 908€ en 2019 (population INSEE 313 habitants)

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les indemnités des élus, contribution au SIVU et les intérêts des emprunts à payer.

Cotisation SIVU/1 500€ par enfants scolarisés au sein du RPI (15 enfants)

Les salaires, après déduction du remboursement des mises à disposition et remboursement des indemnités journalières, représentent 41% des dépenses de fonctionnement de la commune.

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux 2020 :

- | Taxe d'habitation : 7,70%
- | Taxe foncière sur le bâti : 14,06%
- | Taxe foncière sur le non bâti : 100,19%*

Le produit attendu de la fiscalité était de à 110 658€ mais perçu 111 733€.

Baisse des bases des taxes d'habitation en raison d'une progression du nombre des personnes classées dans la catégorie « économiquement faibles » et donc exonérées.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement se présente sous forme d'opérations d'équipement auxquelles on attribue un numéro et un titre (ex : opération 042 Église). Ces dépenses d'investissement correspondent à des travaux d'amélioration, des constructions nouvelles, des réhabilitations, des aménagements qui viennent enrichir le patrimoine de la collectivité.

Ses dépenses sont financées par les excédents de recettes de la section de fonctionnement, les subventions, le remboursement de TVA et parfois l'emprunt*.

**à noter que l'emprunt ne peut être contracté que dans le cadre des travaux d'investissement et ne doit pas servir à financer les dépenses de fonctionnement.*

Réalisations au cours de l'année 2020 :

- ! Op° 113 mairie salle des fêtes : mises aux normes accessibilité et électrique, volets
- ! Op° 123 moulin centre bourg : travaux réhabilitation moulin, scénographie mise en service du bac, aménagement moulin*

*Subventions acquises

MONTANT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

		DÉPENSES EN €	RECETTES EN €
Fonctionnement		185 446,54	233 558,81
Investissement		328 909,55	348 748,79
reports 2017	Fonctionnement		89 969,91
	Investissement	106 800,65	
Restes à réaliser		185 008,00	357 094,00
Total		806 164,14	1 029 371,51

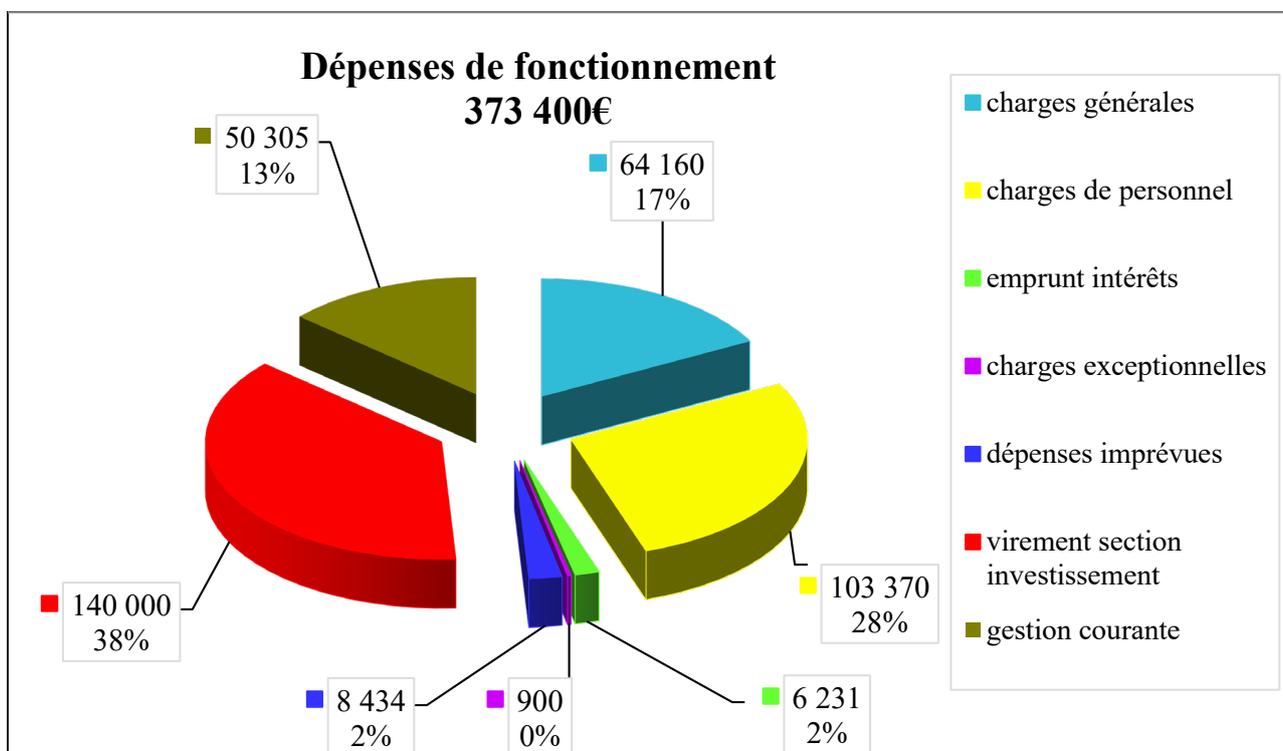
IV. INFORMATIONS FINANCIÈRES (DONNÉES 2020)

Personnel : 4 agents soit 2,4 équivalent temps plein

FONCTIONNEMENT	MONTANT EN € / HAB.	MOYENNE DE LA STRATE	
		Département	National
Recettes réelles de fonctionnement	743	644	758
Impôts locaux	361	325	267
Dotation État (DGF et dotation solidarité rurale)	144	173	155
Dépenses réelles de fonctionnement	589	517	574
Charges de personnel (déduction des mises à disposition)	248	226	211
Charges financières	15	10	12
Investissement			
Capacité d'autofinancement brute	154	122	166
FCTVA (récupération TVA N-1)	92	18	40
Encours de la dette	1 166	461	522

BUDGET PRINCIPAL 2021

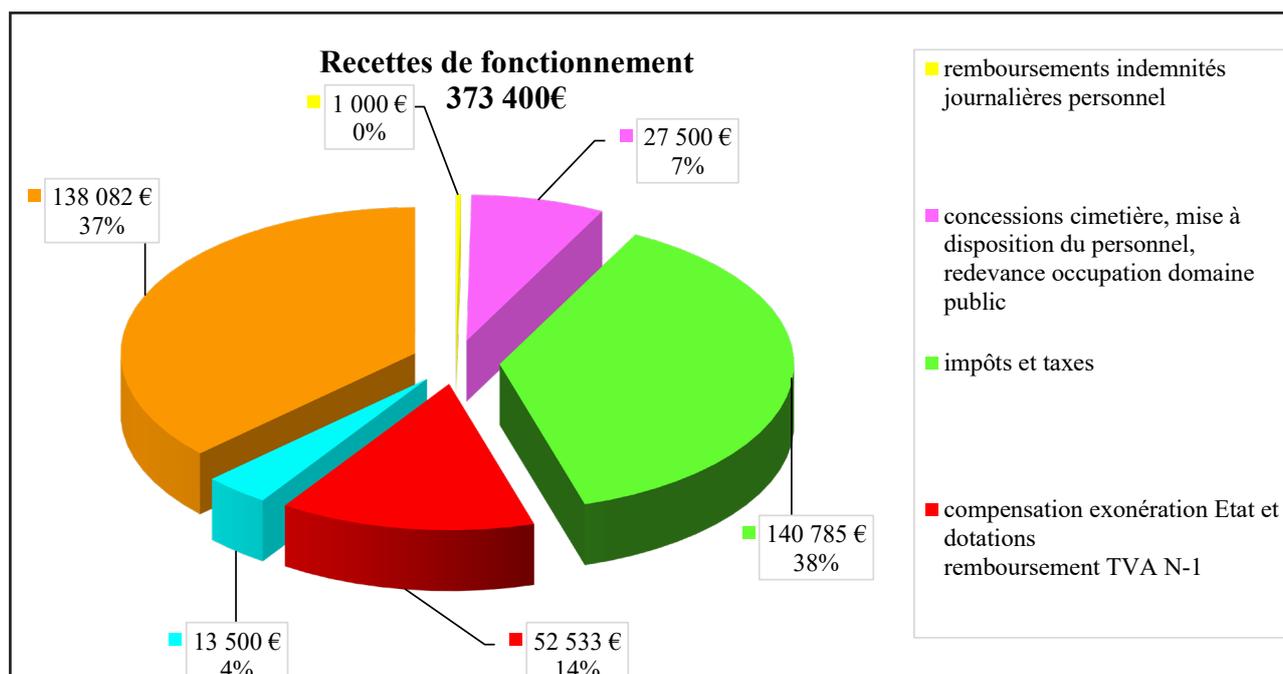
I. FONCTIONNEMENT



Charges générales : eau, électricité, carburant, fournitures diverses, entretien, téléphone, frais postaux

Gestions courantes : subventions aux associations, participation SIVU (1 500€/enfants soit 19 500€) contributions (AMF du Lot), indemnités élus

Financières : intérêts emprunt



Subventions État : dotations et compensations de l'État

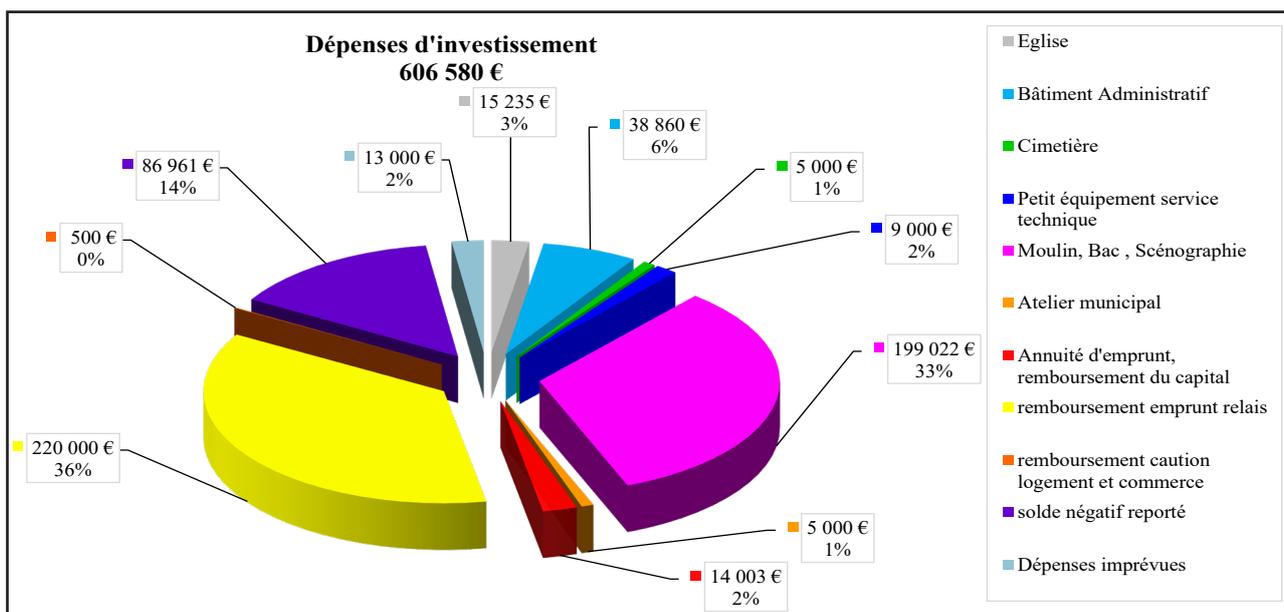
Impôts et taxes : (attribution compensation Cauvaldor, droits de mutation, FPIC)

Taux de la taxe habitation : 7,70%

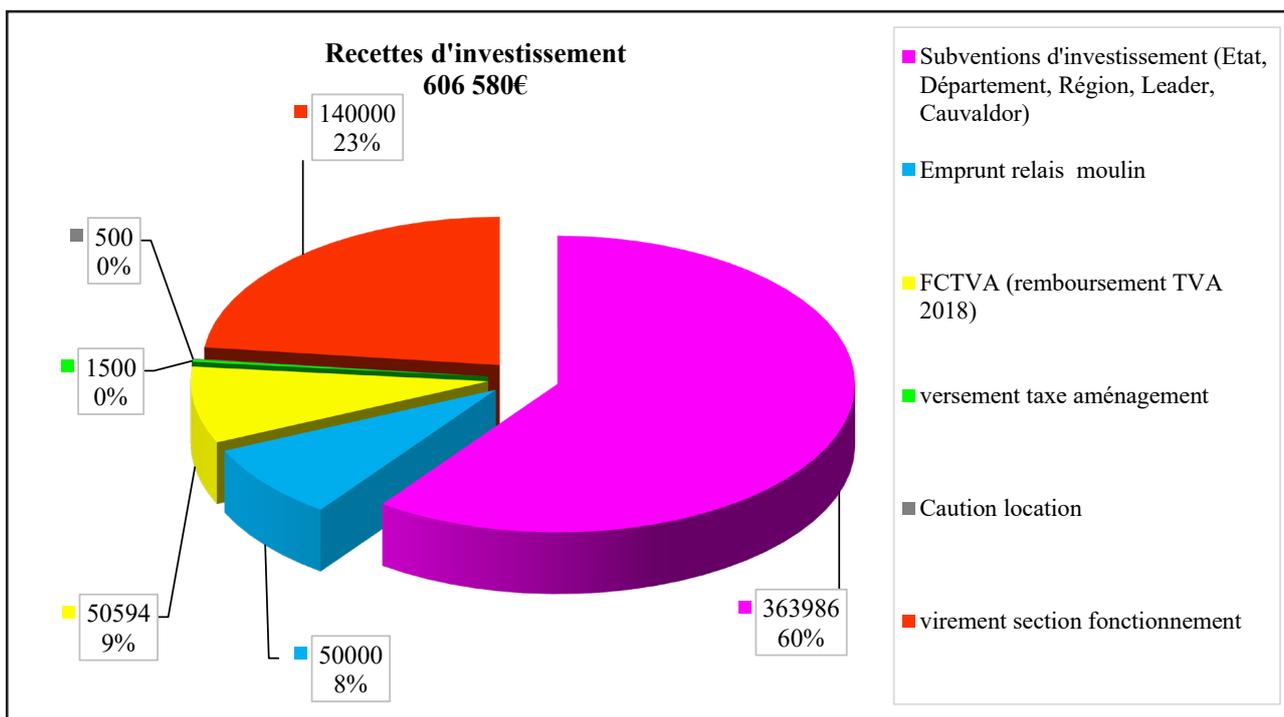
Taux de la taxe foncière (bâti) : 14,06%

Taux de la taxe foncière (non bâti) : 100,19%

II. INVESTISSEMENT



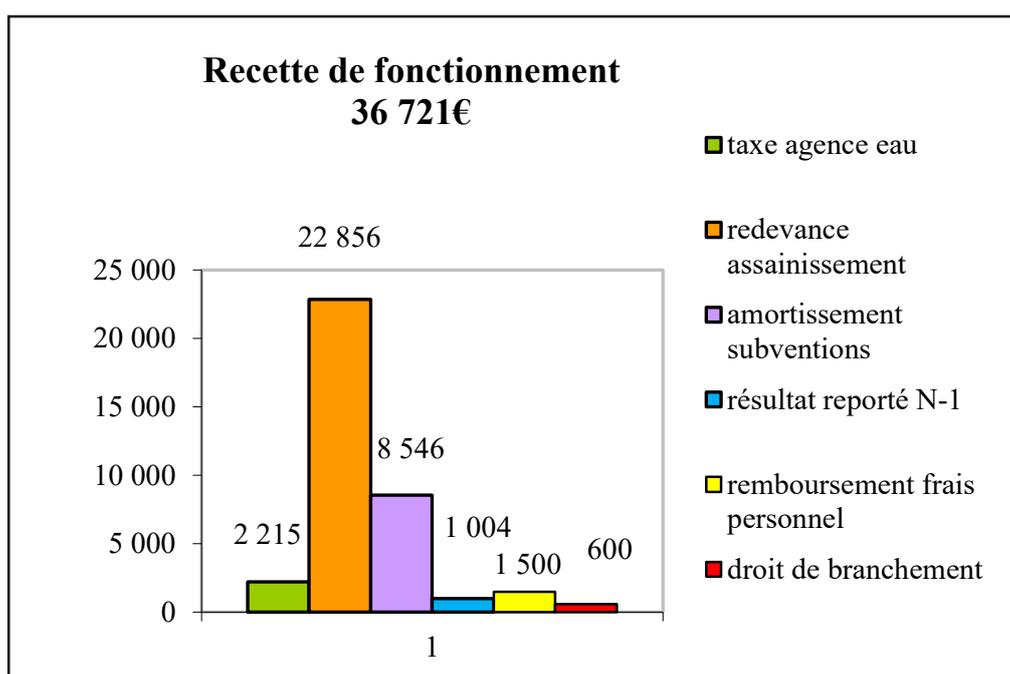
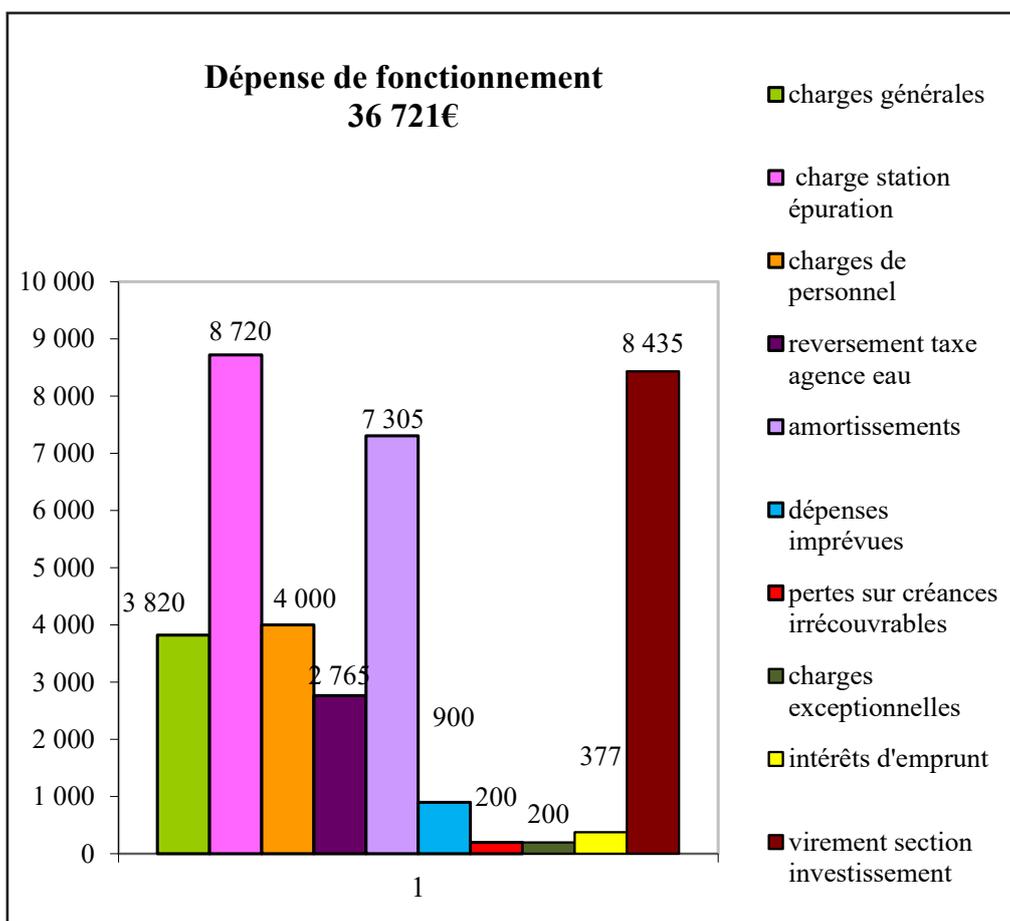
Emprunts : remboursement du capital de la dette.



Emprunts : remboursement du capital de la dette.

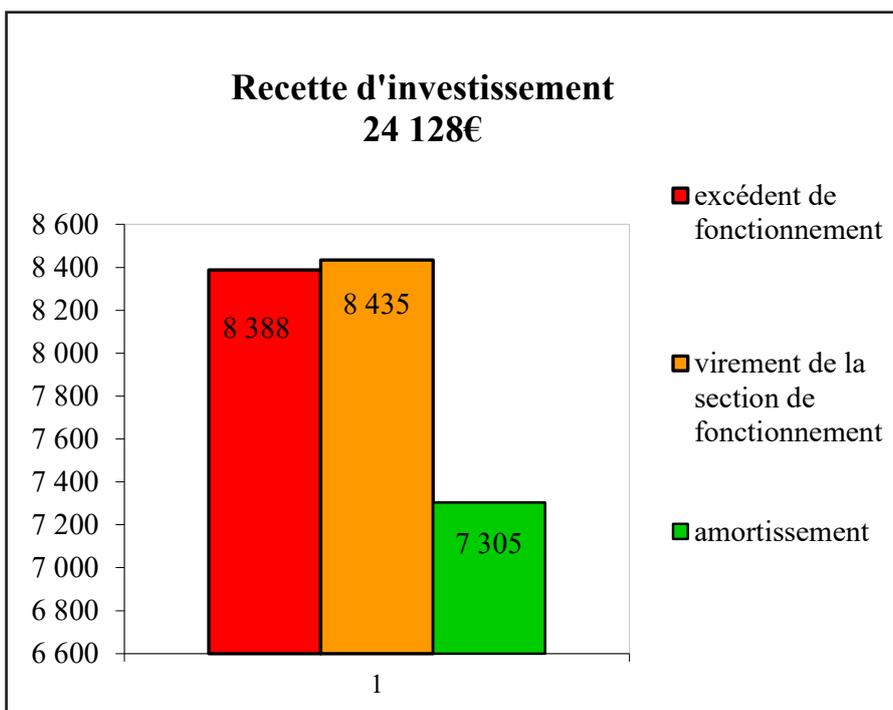
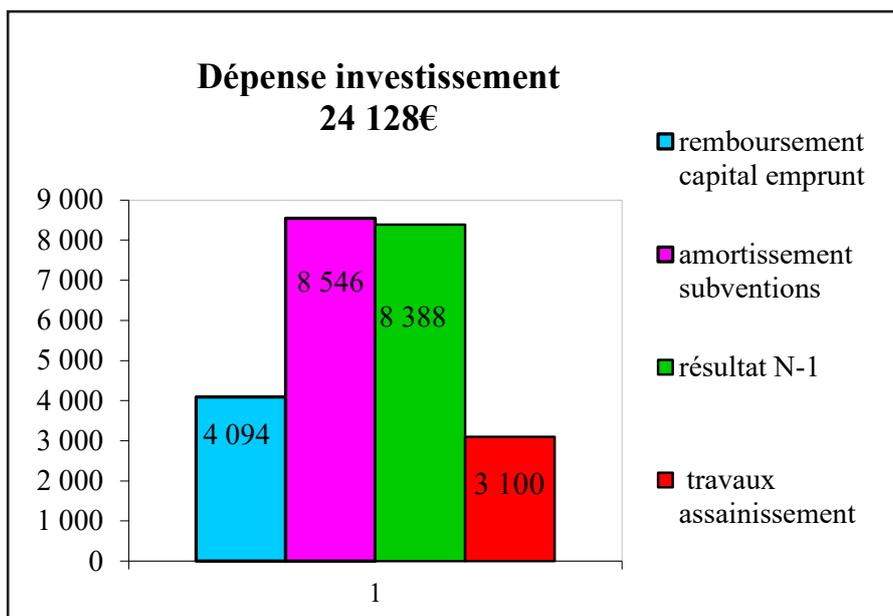
BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

I. FONCTIONNEMENT



La taxe pollution prélevée pour l'agence de l'eau est reversée l'année N+1

II. INVESTISSEMENT



Assainissement collectif année 2018 - 2019 - 2020

	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Nombre d'abonnés	118	121	121
Prix du m ³	1€05	1€05	1€05
Prix de l'abonnement	87€	95€	95€
Volume consommé en m ³	11 314	10 818	9 609
Taxe Agence de l'Eau	0€250	0€250	0€250

| LES DÉLIBÉRATIONS

Compte rendu synthétique des délibérations prises lors des séances du conseil municipal

SÉANCE DU 25 JANVIER 2021

- Avis de régularisation du périmètre du site « Nature 2000 Vallée de la Dordogne Quercynoise », voté à l'unanimité.
- Validation de la proposition d'honoraires pour la réhabilitation du mécanisme de meunerie et inscription prioritaire au titre des dépenses investissement du budget 2021, votée à l'unanimité.
- Mise à disposition de la Secrétaire de Mairie au nouveau Syndicat de l'eau – le SMECMVD - et détermination des heures supplémentaires, votée à l'unanimité.

SÉANCE DU 10 MARS 2021

- Avenant n°3 Convention maîtrise d'œuvre pour le réhabilitation et l'aménagement d'un moulin et de sa parcelle jardinée, voté à l'unanimité, voté à l'unanimité.
- Délégation du service public « mise en service du Bac » sur la Dordogne, votée à l'unanimité.
- Création d'un emploi non-permanent pour accroissement temporaire d'activité, voté à l'unanimité.

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

- Vote des comptes administratifs 2020 - commune, assainissement, lotissement - à l'unanimité.
- Vote des budgets primitifs 2021 - commune, assainissement, lotissement - à l'unanimité.
- Vote des taux d'imposition taxes directes locales 2021, à l'unanimité.
- Vote de la répartition des subventions aux associations, à l'unanimité.

SÉANCE DU 18 MAI 2021

- Avis sur la vente du logement social pavillon 64A et sur la fixation du prix de cession du terrain à Lot Habitat, voté à l'unanimité.
- Approbation du projet de pacte de gouvernance de la communauté de communes Cauvaldor, votée à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Bac du Port de Creysse en Quercy », votée à l'unanimité.
- Modification des conditions de location de la salle polyvalente suite à la suppression de la taxe d'habitation, votée à l'unanimité.
- Devis du matériel équipement pour le Service Technique, voté à l'unanimité.

SÉANCE DU 15 JUILLET 2021

- Contrat et/ou Convention de location des salles du Moulin entre la commune et les associations et adoption du règlement intérieur, votés à l'unanimité.
- Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique M57, votée à l'unanimité.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020, votée à l'unanimité.
- Règlement intérieur du SMECMVD (Syndicat de l'eau) et participation des communes aux travaux sur le réseau AEP, votés à l'unanimité.
- Redevance d'occupation temporaire du domaine public fluvial auprès d'EPIDOR, votée à l'unanimité.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

- Soutien au projet d'éco-tourisme de la société Coucoo, voté à 5 pour - 3 contre - 2 abstention.
 - Renouvellement mise à disposition auprès du SMECMVD, votée à l'unanimité.
 - Création de poste d'un emploi permanent (Morgane Podyma), votée à l'unanimité.
- DECISION N°2021/1 : Groupement de commandes Wifi Territorial.

Le registre des délibérations ainsi que les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal, sont disponibles et consultables à la Mairie.



*Lettre d'information
2021 du Syndicat Mixte
des Eaux du Causse de
Martel et de la Vallée
de la Dordogne*

<https://www.smecmvd.fr> Téléphone : 05 32 26 07 82

Le Syndicat

Le Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne – S.M.E.C.M.V.D. est installé depuis le 1^{er} Janvier 2021.

Il est en charge de la production et de la distribution en eau potable sur le périmètre de 16 Communes et 1 Communauté de Communes (pour la Commune de Borrèze) situées sur 2 Départements (Lot et Dordogne) :

BALADOU – CAVAGNAC – CONDAT – CREYSSE - CUZANCE – GIGNAC – LACHAPPELLE AUZAC – MARTEL- MAYRAC – MEYRONNE – PINSAC – ST DENIS LES MARTEL – ST MICHEL DE BANNIERES – ST SOZY – STRENQUELS – LE VIGNON EN QUERCY – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON (Borrèze)

Le délégataire en charge de l'exploitation du Service Public d'Eau Potable est la S.A.U.R.

Les instances

Le Conseil Syndical est composé d'un délégué pour chacune des 16 Communes et de la Communauté de Communes.

Les délégués du Syndicat sont désignés par les Conseils Municipaux ou Communautaires des Collectivités adhérentes en leur sein.

Le Président : M. Jean-Luc LABORIE

Les Membres du Bureau et leurs délégations :

M. Guy MISPOULET - *Renégociation des contrats*

M. Guy FLOIRAC - *Finances*

M. Jean-Vincent FEIX - *Suivi des ressources, Périmètre de Protection et Qualité des Eaux*

M. Michel LEVET - *Suivi des ouvrages*

M. Didier DELBREIL - *Travaux de canalisations*

M. Philippe CASTANET - *Travaux de canalisations*

M. Jacques BOULONNE - *Informatique – numérique*

Le personnel

Les agents des anciens Syndicats sont restés en fonction quelques mois afin de permettre l'installation de la nouvelle structure ; nous tenons à les en remercier.

Trois agents ont intégré le S.M.E.C.M.V.D. :

- Jocelyne TEILHARD Responsable Administrative - le 1^{er} Mars 2021
- Mireille BOURRASSE Ingénieur en Eau potable - le 1^{er} Octobre 2021
- Muriel ISSALY (mise à disposition par la Commune de Creysse) en charge de la comptabilité depuis le 1^{er} Janvier 2021.

2021 – les travaux

Afin d'améliorer le service et notamment de limiter les pertes en eau sur le réseau, le Syndicat réalise de nombreux travaux, en partie financés par l'Etat, le Département et l'Agence de l'Eau Adour Garonne :

Les travaux réalisés :

Renouvellement de canalisations d'eau potable :

- Commune de CREYSSE - Secteur du Moulin et du Port (Travaux - 93 908 € HT)
- Commune de PINSAC - Miramond et Pomarède (Travaux - 79 987 € HT)

Divers travaux :

- Commune de BORREZE : Raccordement de la pisciculture du Moulin de Carloux (Travaux - 20 240 € HT)
- Commune de LACHAPPELLE-AUZAC : Mise en place d'un surpresseur au réservoir de Pimpeyre (Travaux - 29 660 € HT)
- Travaux de déplacement de canalisations liés à l'urbanisation (Travaux - 178 177 € HT)

Les travaux en cours :

Renouvellement de canalisations d'eau potable :

- Commune de ST-SOZY : (Travaux - 542 586 € HT)
- Commune de CAVAGNAC – ST MICHEL DE BANNIERES : Secteurs Champ de Gane – Bayle – Aubiac - Blanat (Travaux - 447 826 € HT)
- Commune de LACHAPPELLE AUZAC : Secteur de Lamothe (en partenariat avec la Mairie de Souillac pour leur réseau d'eau potable) (Travaux - 295 866 € HT)

Divers travaux :

- Commune de CAVAGNAC : Station de traitement du Marais de la Fondial (Travaux - 422 850 € HT)
- De nombreux travaux de déplacement de canalisations liés à l'urbanisation (Travaux - 99 780 € HT)

Les travaux à venir :

Renouvellement de canalisations d'eau potable :

- Commune de Martel : Rue « Porte Penche » en partenariat avec la Mairie de Martel pour le réseau d'assainissement (en cours de consultation). (Travaux estimatifs de 83 400 € HT)
- Communes de Martel et Saint-Denis les Martel : les Landes (Travaux - 234 964 € HT)
- Commune le Vignon en Quercy : Les 4 Routes (Travaux - 166 140 € HT)
- Commune de LACHAPELLE-AUZAC : Continuité Secteur de Lamothe (en partenariat avec la Mairie de Souillac) – (Travaux évalués à 40 000 € HT)

Le budget 2021

	DEPENSES € HT	RECETTES € HT
Section de fonctionnement	1 373 093.00	1 373 093.00
Section d'investissement	4 573 566.00	4 573 566.00
TOTAL	5 946 259.00	5 946 259.00

2022 - une année importante pour le S.M.E.C.M.V.D.

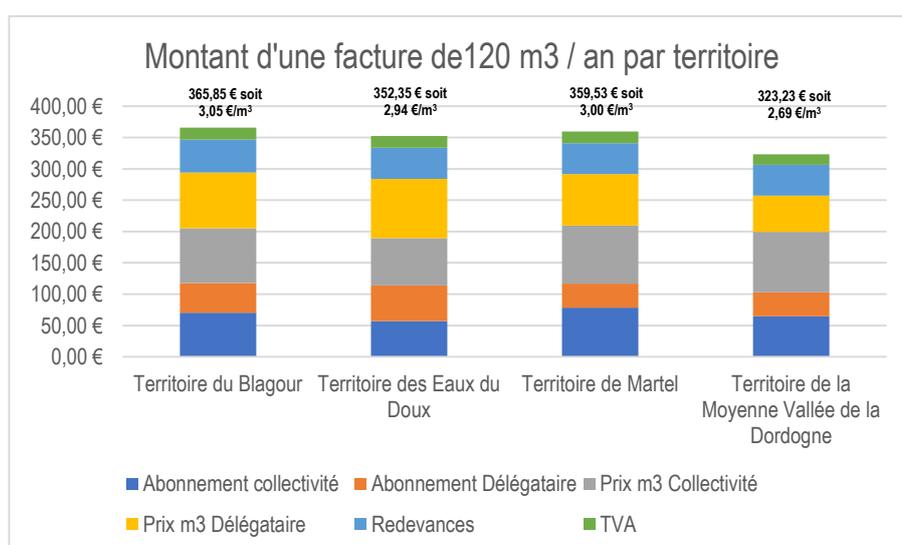
- Les contrats en cours, de Délégation de Service Public arrivant à échéance, le S.M.E.C.M.V.D. devra se positionner très prochainement sur l'exploitation du service pour les années à venir.
 - Les travaux de renouvellement vont se poursuivre.
 - Un schéma directeur sera lancé pour élaborer les orientations stratégiques permettant de prévoir et d'anticiper les programmes de travaux adaptés aux besoins du Syndicat.
 - Le projet de réalimentation en eau potable du Causse de Martel permettra de répondre aux problématiques de qualité et de quantité d'eau potable sur le territoire.
- Afin d'impliquer tous les acteurs institutionnels dans cet important projet de réalimentation et de sécurisation, une présentation du projet est programmée en Décembre 2021 en présence de Monsieur le Préfet, du Président du Département et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
- Le S.M.E.C.M.V.D. s'installera Avenue de Nassogne à MARTEL (à l'étage du bâtiment de la Maison Cauvaldor Services, ancienne Trésorerie) en début d'année.

La facturation de l'eau

Les consommations d'eau sont facturées par notre délégataire, la SAUR ; votre facture comprend donc :

- la part syndicale, S.M.E.C.M.V.D. (financement des travaux de réseaux, des ouvrages ...)
- la part délégataire, SAUR (exploitation du réseau)
- les redevances de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- la T.V.A.

Pour 2022, la facturation se fera encore par territoire :



Le Président,

Jean-Luc LABORIE



Aide à domicile

NOUS SOMMES LÀ.

Le service est notre raison d'être.

Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Maintien à domicile

Portage de repas

Services ménagers

Jardinage et petit bricolage

Lot Aide à Domicile

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h. Les aides à domicile réalisant le plus de kilomètres dans l'année sont équipées, depuis cette année, d'un véhicule de fonction avec les couleurs de l'entreprise pour intervenir chez vous.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène,...

Lot Aide à Domicile assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Pour tout contact :

Appel gratuit 0 805 69 69 46

www.lotaideadomicile.com

lad@epl-lad.org

LE CALENDRIER SCOLAIRE

Calendrier scolaire 2021-2022

www.vacances-scolaires-education.fr

ZONE A

Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C

Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2021	JANVIER 2022	FÉVRIER 2022	MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022	JUILLET 2022	AOÛT 2022
MER 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	MAR 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1
JEU 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MER 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2
VEN 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	JEU 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3
SAM 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	VEN 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4
DIM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	SAM 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5
LUN 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	DIM 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6	MER 6	SAM 6
MAR 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	LUN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7
MER 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	MAR 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	LUN 8
JEU 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MER 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9	MAR 9
VEN 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10
SAM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11
DIM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12
LUN 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13
MAR 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14
MER 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15
JEU 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16
VEN 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17
SAM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18
DIM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19
LUN 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20
MAR 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21
MER 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22
JEU 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23
VEN 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24
SAM 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25
DIM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26
LUN 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27
MAR 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28
MER 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	MAR 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29
JEU 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MER 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30
	DIM 31		VEN 31	LUN 31		JEU 31		MAR 31		DIM 31	MER 31



LYCÉE JEAN LURÇAT - SAINT-CÉRÉ

OPTION SANTÉ

PRÉPARATION AU CURSUS PASS*



CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE
communauté de communes

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Jean Lurçat
Saint-Céré

NOUVEAU RENTRÉE 2021

OPTION

SANTÉ

préparation au cursus PASS*

OBJECTIF
RÉUSSITE !

C'EST POUR QUI ?

pour des élèves entrant en
1^{ère} générale, se destinant à
des études médicales et de santé.



ÇA SERT À QUOI ?

à augmenter les chances de **réussite**
en **première année de médecine**,
dentaire, pharmacie...

COMMENT ÇA SE PASSE ?

3h par semaine sous la forme de cours,
avec **tutorat des élèves** par
des étudiants en PASS*, par des professionnels
(médecins) et par des professeurs.



nos objectifs

Optimiser les conditions de la réussite post bac en PASS* :

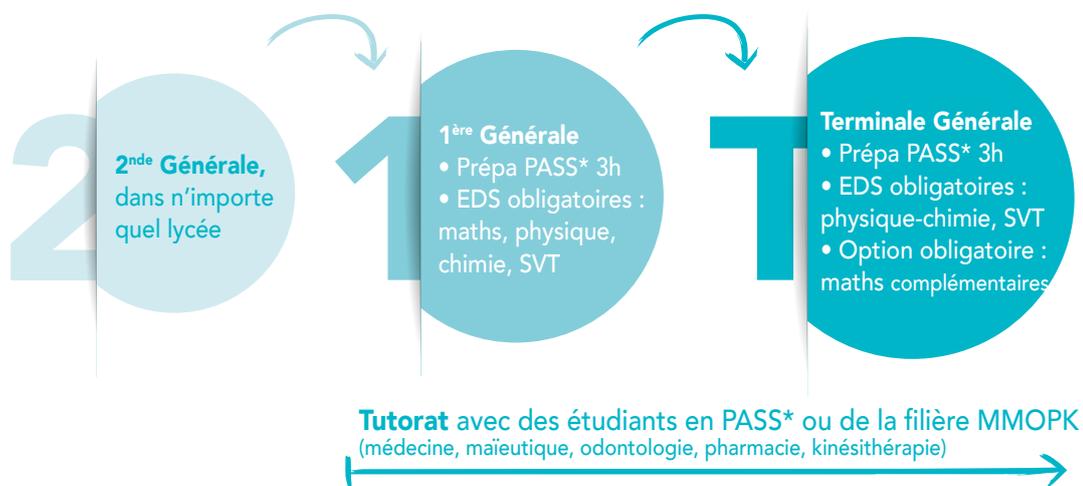
- 1 | par un accompagnement des élèves intéressés par ces études, dès la première, qui s'appuie sur une combinaison d'EDS adaptée (maths, physique-chimie, SVT),
- 2 | par l'apport des contenus disciplinaires facilitant la compréhension et le suivi dans les premières années de PASS*.

Permettre une adaptation rapide aux exigences et conditions de cette filière :

- 3 | par un apport de compétences méthodologiques indispensables à la réussite (motivation, gestion du stress, mémorisation, prise de notes, capacité de synthèse, lecture rapide et synthétique de documents).

PASS* : Parcours Accès Santé Spécifique.

Les partenaires : Cauvaldor, la ville de Saint-Céré, l'hôpital de Saint-Céré, Institut Camille Miret, les professionnels de santé du territoire. Rapports privilégiés avec les facs de médecine de Toulouse, Limoges et Clermont-Ferrand.



Les contenus des enseignements dès la 1^{ère} : 3h/semaine

Contenus disciplinaires assurés par les professeurs de SVT et de physique-chimie du lycée

1h par semaine de SVT (annualisée par module) : modules d'anatomie, d'histologie, de biologie de la reproduction, biologie cellulaire, biochimie, d'enzymologie, de génétique, d'immunologie, de physiologie nerveuse et neuro-musculaire, d'endocrinologie et de physiologie générale (les grandes fonctions).

1h par semaine de physique-chimie (annualisée par module) : modules sur la radioactivité, les fluides, les échanges de matière, les ondes, l'optique, l'atomistique, la chimie organique et des notions centrales comme la classification périodique des éléments.

Méthodologie indispensable à la réussite et présentation des cursus médicaux, des filières, des facultés

- I 1h par semaine annualisée avec interventions de professionnels :
 - apprendre à gérer ses émotions,
 - apprendre à apprendre,
 - apprendre à gérer son temps et la charge de travail
 - développer l'esprit critique et prendre les bonnes décisions
 - identifier ses forces et s'en servir comme starter...
 - intervention de professionnels sur la déontologie, la connaissance des métiers et des structures.

LE LYCÉE

JEAN LURÇAT



Un lycée à taille humaine

Il compte 380 élèves et prépare au bac général, après une seconde générale et technologique

Il dispose d'un internat également à taille humaine : 60 internes. L'internat propose des temps d'étude, une ouverture culturelle avec le théâtre de l'Usine, le cinéma, ainsi que des activités sportives, dont le golf et un partenariat avec la MJC permet aux jeunes de s'inscrire à des activités éducatives.

Il assure un suivi scolaire et vous accompagne dans votre projet individuel d'orientation.

Contact : Rémi POUMEYROL, Proviseur

0460026d@ac-toulouse.fr - lycee-jean-lurcat.mon-ent-occitanie.fr
05 65 38 11 63 - Quai Jules Ferry - 46400 SAINT-CÉRÉ (LOT)



Une volonté d'accompagnement à moyen et long terme

Soutenue par la communauté de communes Causses et Vallée de Dordogne, cette nouvelle formation s'inscrit dans une démarche d'égalité des chances, en donnant la possibilité aux jeunes de zones rurales d'ambitionner eux aussi de devenir professionnel de santé avec le projet de s'installer sur notre territoire à l'issue de leur cursus.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA VIE EN COMMUNAUTÉ

Numéros utiles :

Maison de services au public Martel : 05 65 37 30 03
Service des impôts des particuliers - Gourdon : 05 65 27 54 09
Cauvaldor pôle urbanisme Vayrac : 05 65 32 03 07
Cauvaldor siège administratif Souillac : 05 65 27 02 10
Gendarmerie de Martel : 05 65 37 30 17
Centre hospitalier de Brive 05 55 92 60 00
Centre hospitalier de Saint-Céré : 05 65 10 40 00
Maison des Solidarités départementales - Souillac : 05 65 53 47 30
Sida info service : 0 800 840 800
Alcooliques Anonymes : 05 65 22 31 43 ou 113



Violences Femmes Info
numéro d'aide et d'écoute
anonyme et gratuit
accessible 24h/24 et 7j/7



ArretonsLesViolences.gouv.fr
pour effectuer un signalement
en ligne, anonyme et gratuit
ce tchat est accessible 24h/24 et 7j/7.



Numéros en cas d'urgence
par téléphone ou par SMS
aux numéros gratuits

Pour contacter les
forces de sécurité



En cas de
besoin
d'hébergement
urgent

Déchetteries :

Pour rappel vous pouvez vous rendre dans toutes les déchetteries dépendant du SYDED du Lot.

Déchetterie de Martel

05 65 27 19 42
Horaires d'ouverture
Mardi et Vendredi de 14h00 à 18h00
Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h00 à 12h00
Tel : 05 65 27 19 42

Déchetterie de Souillac

05 65 37 08 22
Horaires d'ouverture
Lundi et jeudi : 14h 18h
Mardi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Tel : 05 65 37 08 22

Déchetterie de Vayrac :

05 65 32 66 21

Horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi 14h00 à 18h00

Mardi et vendredi 9h00 à 12h00

Jeudi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Samedi 14h00 à 17h00

Les encombrants doivent être déposés en déchetterie et non devant les containers municipaux. Nous vous rappelons que lorsque vous achetez de l'électroménager le vendeur est tenu de reprendre gratuitement votre ancien appareil (certaines enseignes en reprennent même deux pour un acheté).

La municipalité réfléchit à la mise en place d'un service ponctuel d'enlèvement des encombrants.

Un service de proximité :

la déchetterie



DÉCHETS VOLUMINEUX OU TOXIQUES



Textiles

Déchets toxiques :
piles, peintures, solvants...

Métaux :
ferreux et non ferreux

Batteries

Végétaux :
tonte de pelouse, feuilles, élagage d'arbres

Bois :
Palettes, cagettes

Huiles :
moteur, alimentaires

Encombrants :
matelas, meubles...

Gravats :
démolition, briques, tuiles...

DEEE
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Mais aussi :

- Verre
- Cartouches d'encre
- CD/DVD
- Radiographies
- Pneus
- Déchets de soins piquants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet (renseignements à la déchetterie)

Nuisances sonores :

Arrêté Prefectoral du 2 décembre 2009, article 10, section 6 : Bruit dans les propriétés privées

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques, de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

À cet effet, ces travaux (des particuliers) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

LE QUIZZ RECYCLAGE

1. Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles plastiques ? Vrai Faux
2. J'ai cassé le miroir de la salle de bain, je dois déposer les débris dans :
 - a. Le conteneur Verre
 - b. Le conteneur ordures ménagères
3. Avant de jeter une boîte de cassoulet, je dois :
 - a. La vider
 - b. La compresser
 - c. La vider et la rincer
4. Le petit-suisse : où jeter le pot en plastique, l'opercule, la bandelette en papier ?
 - a. Dans le conteneur des ordures ménagères
 - b. Dans le conteneur papier/plastique
5. Vous avez fini votre bouteille de parfum qui est en verre mais pas son mécanisme de vaporisation. Où jetez-vous votre flacon-vapo de parfum ?
 - a. Conteneur en verre
 - b. Conteneur ordures ménagères
6. Que faire des bouchons de liège ?
 - a. Conteneur ordures ménagères
 - b. Conteneur plastique/carton
 - c. Déposer à la Fédération Française du liège à Brive ou Luzech

**Téléchargez l'appli
qui vous facilite le tri
au quotidien**



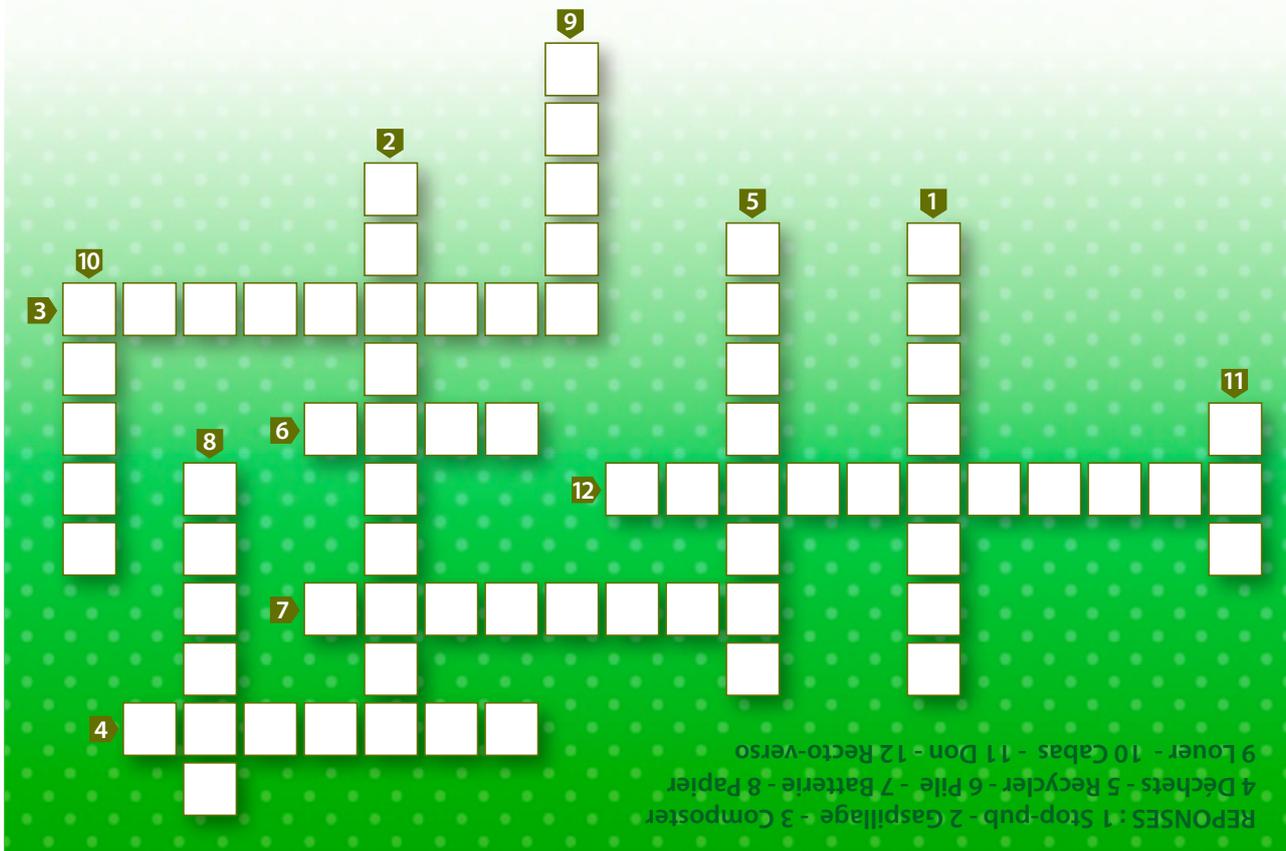
Guide du tri



Réponses : 1. vrai ; 2. b ; 3. a ; 4. b ; 5. a ; 6. a et c

EN JEU de MOTS

- 1 Cet autocollant permet de réduire 15 kg de papier/magazine /journaux par personne et par an.
- 2 Consommation inutile et excessive.
- 3 Produire un amendement naturel (engrais) pour les sols avec des épluchures de fruits, légumes et autres déchets organiques.
- 4 Produits dont on ne se sert plus et qui sont destinés à être jetés.
- 5 Donner une seconde vie aux déchets (emballages et papiers).
- 6 Petite batterie utilisée pour alimenter radio, montres... celle-ci est très polluante si elle est jetée dans la nature ou dans les poubelles.
- 7 Elle sert à stocker de l'énergie et elle est très polluante si elle est jetée dans un endroit autre que la déchetterie.
- 8 On s'en sert pour écrire dessus. En limitant les impressions je peux réduire sa consommation de 6 kg par personne et par an.
- 9 Action alternative à l'achat pour des équipements qu'on utilise très rarement dans notre vie.
- 10 Alternative au sac de caisse dont la consommation est de 0.5kg/an/hab.
- 11 Action d'offrir à une association des objets que vous n'utilisez plus mais qui pourraient servir à quelqu'un d'autre tel que les vêtements, meubles, la vaisselle...
- 12 Action qui permet de réduire la consommation de papier lors d'une impression.



L'ENVIRONNEMENT, LES HOMMES ET LEURS DÉCHETS (extraits d'études)

En 2012, le SYDED du Lot a choisi de réaliser une caractérisation des ordures ménagères du territoire du Lot selon les prescriptions MODECOM™.

Cette étude réalisée par un bureau d'études a permis de trier plus de 3 tonnes d'ordures ménagères. Afin de tenir compte des spécificités du département et des flux saisonniers, deux campagnes de caractérisation ont été menées (été et hiver).

Les résultats de l'étude montrent que sur les 236 kg d'OMR collectés par habitant et par an, près de 75 % pourraient être détournés des bacs marrons/gris:

- 30 % sont recyclables (cartons, bouteille PET, boîtes de conserve...),
- 45 % pourraient faire l'objet d'actions de prévention telles que : composter ses déchets, limiter le gaspillage alimentaire, favoriser l'achat durable....



Figure 23 : Résultat du MODECOM, 2012

■ L'IMPACT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE À L'ÉCHELLE DE L'INDIVIDU

Exemples de produits recyclés obtenus grâce au tri annuel effectué par 1 habitant du territoire du SYDED (moyenne) :



Calculs réalisés sur la base du logiciel Eco-Emballages

Débarrasser les points de collecte des encombrants occasionne des frais supplémentaires pour les collectivités.

12 km pour aller à la déchetterie,
c'est peu et vous y gagnez...



ENSEMBLES PRÉSERVONS NOTRE BEAU VILLAGE



LE MOT DES ASSOCIATIONS DE CREYSSE



L'actualité de votre association dédiée à votre patrimoine local !

Le bulletin municipal d'octobre 2020 vous a présenté l'association : création, identité, objet et donc son intérêt pour vous, les habitants de la commune, mais aussi pour tous les amis de Creysse.

Quels ont été les grands moments de notre association en 2021 ?

Lors de l'assemblée générale du 18 juin 2021, 45 personnes présentes ou représentées (sur 49 adhérents) ont débattu de l'activité passée et des perspectives pour la période à venir. Elles ont élu le conseil d'administration suivant de 11 membres : Jean-Pierre Beaujannot, Evelyne Bournet, Olivier Brissard, Nadine Dayes, James Didio, Pascale Filleux, Françoise Gachet, Denis Gaillet, Jacques Longaygues, Bernard Rayjal et Laurent Wirth. La mairie est membre de droit.

Lors du Conseil d'administration du 20 juillet 2021, ont été élus responsables du bureau : Bernard RAYJAL, président, Jacques LONGAYGUES, trésorier, James DIDIO, secrétaire.

L'association a organisé dans l'année

- Une exposition photos du 12 au 18 août 2021, dans la salle du haut du moulin : 290 visiteurs ont pu (re)-découvrir leur patrimoine à partir de scènes de la vie locale ; ce fut la première manifestation organisée dans ce nouveau site communal !
- Les Journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre 2021 : le presbytère, le poids public, la meurtrière et le Quillet sont venus s'ajouter aux visites du cœur du village. Et comme le patrimoine de la commune ne se cantonne pas seulement au bourg, les visites de trois moulins supplémentaires ont pu être confirmées (moulin de la Pradelle, du Goth, de Boutières) avec succès ;
Bilan : 118 personnes lors des visites et un très grand merci aux propriétaires qui partagent leur patrimoine !

- Les Ecoutes Musicales du 8 au 12 novembre 2021 :

Cette écoute de musique classique s'est révélée une heureuse initiative pour deux raisons : un partage musical en un lieu privi-légié (l'Église) et en fin de journée avec une collaboration réussie de deux associations (le Comité des fêtes et Autour du Cacrej) ;
Bilan : participation de 99 personnes

Qu'est-il prévu pour 2022 ? les prévisions à ce jour sont les suivantes :

12 février : une conférence sur la grippe espagnole et son impact sur la région par Laurent WIRTH ;
7 au 11 mars : Les Ecoutes Musicales sur le thème « Mozart » dans l'Église, suivies le 12 mars

de la projection du film « Ama-deus » de Milos Forman en salle des fêtes ;
23 avril au 1^{er} mai : exposition « patrimoine du Quercy » en partenariat avec le Conseil Départemental ;
6 au 13 août : exposition pédagogique illustrée par la philatélie, sur le thème « vie et histoire du fleuve Dordogne, d'aval en amont » (titre non finalisé) ;
18 et 19 septembre : journées du patrimoine avec nouveautés ;
8 octobre : projection d'un film et débat autour de « l'histoire de la pêche sur la Dordogne », par Michel LORBLANCHET

Il reste à confirmer une exposition sur la lavande en septembre.

L'association se mobilise pour animer notre village, le faire apprécier de tous à sa juste valeur !
Pour atteindre ce simple objectif, votre association vous fait appel à venir renforcer l'équipe actuelle !

Contact : autourducacrey46600@gmail.com



Moulin de Boutières



Moulin de la Pradelle

COMITE DES FETES 46600 CREYSSE

Compte rendu de la réunion du 7 Décembre

Présents :

Colette et Frédéric, Philippe, Emmanuelle, Francis, Pascale, Jean-Pierre, Michel.

Excusées :

Brigitte, Marie Françoise.

Résolutions :

Maintien jusqu'à nouvel ordre, du repas de l'Epiphanie Samedi 8 Janvier, au menu : apéritif, garbure, cabécou.

Participation 5€ + une tarte ou une galette.

Dimanche 1 mai : Festi'Creysse, Marché d'artisans et de producteurs, animation musicale.

Samedi 18 juin : feu de la saint Jean, fête des voisins

Judi 21 juillet : marché gourmand

Samedi 13 et dimanche 14 août : fête votive

Septembre ou début octobre : vide grenier, date à déterminer...

Les propositions d'animations réalistes et réalisables, sont les bienvenues : à vos méninges.

Président,: Michel Parisot Tel : 06 66 43 12 98
Trésorier : Jean Pierre Bault Tél : 06 37 93 87 18
Secrétaire : Emmanuelle Gontard Tel : 06 78 11 55 18

ASSOCIATION COMMUNALE DES RETRAITÉS DE CREYSSE 46600 CREYSSE

2021 se résume à trois sorties : un repas à ROCAMADOUR avec la visite des champs de lavande et d'une boutique, puis un couscous à CAVAGNAC et une « mique » à CREYSSE. Il n'a pas été possible, à cause de la crise sanitaire, de faire plus.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 27 novembre 2021 ; elle a été présidée par M. John HEGARTY (président en titre).

Il y avait 34 personnes présentes ou représentées. À mainlevée, le rapport moral et le bilan financier furent validés à l'unanimité.

Pour 2022, les membres du bureau sont inchangés à savoir :

- président : John HEGARTY Président adjoint : Christian BRICE
- secrétaire : Nadine DAYES Secrétaire adjointe : Denise GOURSAT
- trésorier : Jacques LONGAYGUES

Colette et Frédéric PARON ont accepté de devenir membres actifs et ils ont été vivement remerciés.

Des activités pour 2022 ont été proposées par le bureau comme par des membres de l'assistance, à savoir :

- visites des jardins de CARSAC, du moulin de COUGNAGUET, du musée de LA CHAPELLE AUX SAINTS, du château de FENELON, du musée de Jacques CHIRAC, du barrage du CHASTANG, du musée de l'horlogerie de la Bouriane.
- repas au lycée hôtelier de Souillac et de bien d'autres...

Actuellement et en raison des conditions sanitaires en vigueur, il est très difficile de fixer un calendrier précis. Des dates seront données au moment opportun pour les prochaines sorties.

Rappel : Le club des retraités de Creysse est ouvert à toute personne de 55 ans et plus ; tout nouvel adhérent sera le bienvenu ; nous l'accueillerons avec grand plaisir. La cotisation reste inchangée : 15,00€.

Pour le repas de fin d'année, les membres du bureau n'ont pas voulu prendre le risque de regrouper une quarantaine de personnes dans un lieu clos et en sont sincèrement désolés. À tous, nous vous souhaitons de passer les fêtes de fin d'année le plus agréablement possible. Nous vous disons à 2022 ! Prenez soin de vous.

Le bureau / 14 décembre 21

BAC DU PORT DE CREYSSE EN QUERCY



L'association « Bac du Port de Creysse en Quercy » a été créée en juin 2021 dans le but d'assurer les traversées de la Dordogne, au port de Creysse, pour tous ceux qui le souhaitent. La traversée se fera dans le strict respect des modalités de la convention signée avec la Mairie.

Le rythme des passages sera fonction des demandes, avec en haute saison touristique plusieurs traversées par jour. Ce projet fera revivre la vie d'autrefois autour de l'eau lorsque le bac contribuait à la vie économique du village.

À ce jour 4 « capitaines » ont passé avec succès toutes les qualifications nécessaires.

La Mairie a part ailleurs reçu toutes les autorisations nécessaires relatives à l'exploitation du bac.

Tout est aussi prêt pour une première saison 2022 qui sera, à n'en pas douter, un réel succès et qui renforcera encore l'attractivité de notre commune auprès des locaux et des touristes.



RECETTE DE NOTRE RÉGION

KOULIBIAC DE SAUMON



Pour 4 personnes, temps de préparation 40 mn, cuisson 1 h05

Ingédients : 400 g de saumon frais, 2 pâtes feuilletées, 100 g de riz basmati , 250 g d'épinards frais, 2 oeufs + 1 jaune, 10 brins de ciboulette, 30 g de beurre.

Faire cuire les oeufs 10 mn à l'eau bouillante. Ecalez-les, coupez-les en deux.

Rincez et faites fondre les épinards 5 mn dans une poêle avec 15 g de beurre.

Faites cuire le riz 10 mn dans l'eau bouillante. Egouttez-le. Mélangez-le avec 15 g de beurre, laissez refroidir. Ajoutez la ciboulette ciselée, salez, poivrez.

Préchauffez le four à 180° C.

Étalez 1 pâte feuilletée sur une plaque recouverte de papier cuisson.

Déposez le riz en formant un rectangle au centre.

Recouvrez avec le saumon.

Salez, poivrez.

Recouvrez d'épinards.

Disposez les demi-oeufs dessus, face bombée vers le haut.

Posez la seconde pâte par dessus.

Soudez les bords et coupez l'excédent de pâte.

Réalisez des décors avec les chutes. Posez-les sur le koulibiac.

Dorez-le au jaune d'oeuf délayé dans un peu d'eau.

Enfournez pour 40 mn environ.

NOTRE PAGE D'HISTOIRE

La grippe espagnole, une grande tueuse mondiale dans le Lot (1918-1919)

Dans notre département, comme dans toute la France et dans le reste du monde, la mémoire de la grippe espagnole, qui fut longtemps éclipsée par celle de la première guerre mondiale, a ressurgi avec la pandémie de Covid 19, survenue un siècle plus tard.

La grande tueuse mondiale

Près de 10 millions de militaires des deux camps ont été tués pendant la Première Guerre mondiale, alors que le bilan de la pandémie grippale était établi, dès les années vingt, à 21,6 millions de morts¹ et qu'il n'a cessé d'être réévalué depuis, atteignant, dans les années 1990, le chiffre de 40 millions de morts². Selon les dernières estimations, il serait plutôt proche de 50 millions, l'hypothèse d'une fourchette haute, entre 50 et 100 millions, étant même émise par certains chercheurs, compte-tenu des ajustements successifs et des incertitudes persistantes concernant des pays comme la Russie, la Chine, l'Empire ottoman, ou l'Iran³.

La comparaison des chiffres est éloquente. La grippe a provoqué une hécatombe, qui a moins retenu l'attention que les soldats morts au front, mais dont le bilan macabre est beaucoup plus élevé. Le virus qui en fut à l'origine, que l'on n'identifia pas à l'époque et dont on sait aujourd'hui qu'il s'agissait du H1N1, fut un « tueur que l'on n'attendait pas »⁴. Elle constitua la pire pandémie depuis la peste noire de 1347-1348, qui avait tué entre 30 et 50% des Européens et qui avait fait environ 25 millions de victimes en Eurasie, en Afrique du nord et, peut-être, en Afrique subsaharienne.

Cette grippe ravagea le monde entier. Si l'on retient l'estimation proche de 40 millions de morts, établie dans les années 1990, réévaluée depuis et susceptible d'évoluer encore, la carte mondiale de la mortalité place l'Asie largement en tête avec environ 35 millions de victimes, dont 18,5 millions en Inde, près de 10 millions (?pourquoi ce point d'interrogation) en Chine, pour laquelle on ne dispose pas de bilan précis, 4,5 millions en Indonésie et 350 000 au Japon. L'Europe vient ensuite, très loin derrière, avec 2,6 millions de décès, dont 240 000 en France. L'Afrique en compte presque autant, 2,4 millions, pour une population deux fois moindre. L'Amérique en totalise près de 2 millions, dont 550 à 675 000 aux États-Unis, 50 000 au Canada, 300 à 500 000 au Mexique, 660 000 en Amérique du sud. En Océanie, on dénombre 85 000 morts, l'impact étant relativement faible en Australie et Nouvelle Zélande, mais dévastateur dans certaines îles⁵.

¹ E.O. Jordan, *Epidemic Influenza : a Survey*, Chicago, American Medical Association, 1927.

² Voir K.D. Patterson, J.F. Pyle, « The geography and the mortality of the 1918 influenza pandemic », *Bulletin of the History of Medicine*, 65, 1991.

³ Notamment N.P.A.S. Johnson, J. Mueller, « Updating the accounts : Global mortality of the 1918-1920 Spanish Influenza pandemic », *Bulletin of the History of Medicine*, 76, 2002.

⁴ Claude Quétel, « Le tueur que l'on n'attendait pas », *L'histoire*, numéro spécial 449-450, juillet-août 1918.

⁵ Freddy Vinet, *La grande Grippe. 1918. La pire épidémie du siècle*, Vendémiare, 2018, p. 70-75.

Des familles touchées dans le Lot, comme ailleurs en France et dans le monde

Des millions de morts formèrent un immense cortège macabre, comme une forêt gigantesque et dévastée, que ne doivent pas cacher les quelques arbres abattus que constituent des célébrités comme Apollinaire, Edmond Rostand, le pionnier français de l'aéronautique Léon Morane, le sociologue allemand Max Weber, le peintre autrichien Egon Schiele et son épouse Édith, alors enceinte de leur premier enfant, le diplomate britannique Mark Sykes⁶, le président brésilien Rodrigues Alves, le Premier ministre sud-africain Louis Botha, les deux bergers de Fatima Francisco Marto et sa sœur Jacinta, qui dirent avoir eu des apparitions de la vierge en 1917.

Des millions de familles ont été frappées par ce deuil de masse, comme le furent celles de Sigmund Freud, qui perdit sa fille, Sophie, ou d'Anatole France, qui perdit la sienne, Suzanne, mais aussi comme une multitude de familles anonymes : à Martel Louis Delvert âgé de 15 ans, mourut le 17 septembre 1918, suivi par son père le 21 février 1919; Baptiste Crémoux, 23 ans, décéda le 21 janvier 1919 et son père le lendemain⁷; Les obsèques émouvantes du jeune Fernand Campastié, pensionnaire au lycée Gambetta de Cahors, où il avait contracté la maladie, furent relatées dans le Journal du Lot du 13 octobre 1918. Outre ces trois adolescents et leurs pères, quatre jeunes qui avaient entre vingt et trente ans, ainsi que cinq trentenaires, disparurent entre septembre 1918 et mars 1919.

On peut imaginer la douleur de leurs familles, comme celle des parents de deux jeunes filles de notre village de Creysse, fauchées dans la fleur de l'âge : Marguerite Gramat fut emportée le 2 février 1919 à l'âge de 22 ans, Charlotte Claval, 23 ans, la suivit dans la tombe le 21 février⁸.

L'évaluation du nombre de décès dus à la grippe se fonde sur l'enregistrement des cas par les médecins, mais aussi sur l'estimation de la surmortalité par rapport à la mortalité habituelle à l'époque. Pour la France, l'historien Pierre Darmon donne le chiffre de 210 900 décès⁹. Il faut tenir compte des données non disponibles ou incomplètes, 10 départements étant sous occupation allemandes et une quinzaine d'autres étant trop désorganisés pour donner des statistiques fiables. Par ailleurs, un autre bilan estime la surmortalité due à la grippe à 237 000 morts¹⁰. On peut donc retenir le nombre de 240 000 morts dus à la grippe espagnole en France, étant entendu qu'il y a eu des contrastes entre les différents départements, que Pierre Darmon a bien mis en évidence dans son étude : dans les cinq départements les plus touchés, localisés à l'est du pays (Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie, Doubs et Ardèche), le nombre de décès grippaux se situent entre 80 et 100 pour 10 000 habitants, alors qu'il n'est que de 20 pour 10 000 dans les cinq départements les moins touchés (Côte-d'Or, Loir-et-Cher, Cantal, Gers et Seine-et-Marne). Le Lot, où ce nombre est proche de 50 pour 10 000, se trouve dans une situation intermédiaire. On retrouve localement cet ordre de grandeur au sein de ce département : à Martel, la surmortalité due à la grippe fut de 6 en 1918 sur une population totale de la commune de 1942 habitants au recensement de 1911, ce qui donne un taux de 31 pour 10 000. Dans notre village de Creysse, cette surmortalité fut de 2 en 1919 pour une population de 573 habitants en 1911, soit un taux de 35 pour 10 000¹¹.

⁶ Signataire des accords dit Sykes-Picot en 1916, prévoyant le partage du Proche-Orient entre le Royaume-Uni et la France à la fin de la guerre.

⁷ Registres des décès de Martel 1918 et 1919.

⁸ Registre des décès de Creysse de 1919.

⁹ Pierre Darmon, « Une tragédie dans la tragédie : la grippe espagnole en France (avril 1918-avril 1919) » in *Annales de démographie historique*, 2002-2, p. 153-175.

¹⁰ S. Ansart, C. Pelat, P.Y. Boelle, F. Carat, A. Flahault, A.J. Valleron, « Mortality burden of the 1918-1919 influenza pandemic in Europe » in *Influenza and other Respiratory Viruses*, 3, 2009, pp. 99-106.

¹¹ Registres de décès de Martel et de Creysse de 1918 et 1919.

La diffusion d'une grippe mal nommée jusque dans le Lot

La grippe est arrivée en Europe sur des navires de transports des troupes américaines. À partir du mois d'avril 1918, ils ont débarqué en masse ces troupes, au rythme de 200 000 hommes par mois, dans les ports français de l'Atlantique, comme Rouen, Le Havre, Brest ou Bordeaux. Ces soldats américains, avant d'être envoyés en Europe, avaient été regroupés dans des camps provisoires pour y être équipés et entraînés. Face à un tel afflux de recrues, l'hygiène laissait à désirer dans ces camps improvisés. Les conditions étaient propices au développement d'épidémies. Dans l'un de ces camps militaires, situé à Fuston, dans le Kansas, avaient été entassés 56 000 hommes. Dès le mois de mars, on y dénombra 1100 cas de grippe dont 237 comportant des complications pulmonaires¹². D'autres camps furent touchés. Les régions situées aux alentours, ainsi que les ports d'embarquement, furent rapidement contaminées. La promiscuité à bord de navires qui transportaient des milliers de soldats pour une traversée qui durait environ une semaine, favorisait également la contagion. Plusieurs de ces hommes, tant attendus et fêtés à leur arrivée dans les ports français, étaient grippés.

L'épidémie se répandit rapidement dans les troupes alliées. Dès le mois d'avril, des cas de grippe furent signalés par les médecins militaires dans un camp d'instruction de l'armée française. Au même moment, le médecin-major Bêteille, qui dirigeait la station sanitaire de Montfaucon, dans le Lot, signalait que « *le personnel civil était également touché, trois infirmières sur six étant contaminées* »¹³. Des cas avaient été signalés parmi les troupes américaines dans les jours qui suivirent leur débarquement, notamment à Bordeaux-Bassens. D'autres furent décelés en avril dans un cantonnement de l'armée britannique proche de Rouen. La contagion fut très rapide : en juin, environ 10% des soldats britanniques étaient grippés¹⁴ et, selon le Service de santé des armées françaises, toutes les unités étaient touchées dans des proportions variables, à la mi-mai¹⁵. Les Allemands n'étaient pas épargnés. Le général en chef Ludendorff fit de l'épidémie qui toucha ses troupes l'une des causes de l'échec de ses offensives du printemps¹⁶.

Les populations civiles étaient également atteintes, à commencer par celles des ports où avaient débarqué les troupes américaines et celles situées aux alentours des camps de regroupement. Mais cela concerna rapidement l'ensemble du territoire, compte-tenu des mouvements de troupes, de la dissémination et de l'évacuation des malades dans des hôpitaux de l'arrière et des séjours des permissionnaires dans leurs familles.

Cependant, cette grippe, certes très contagieuse, semblait encore bénigne au printemps et au début de l'été 1918. Les formes graves, avec complications pulmonaires entraînant la mort, paraissaient assez rares, même si des cas mortels existaient. Lors de cette première vague du printemps 1918, la mortalité resta dans l'ensemble assez faible et la propagation de la maladie ne suscita pas de véritable inquiétude. Les soldats français parlaient même d'elle comme d'une « fièvre de trois jours ».

Les journaux ne l'évoquaient pas ou très peu, sinon pour évoquer son développement à l'étranger. Le 28 mai, *Le Journal* fit état de sa progression en Espagne, évoquant des salles de spectacle désertées, des tramways en service réduit faute de personnel, et un palais royal lui-même touché en la personne du roi Alphonse XIII et de son entourage. *La Croix* reprit cette information le lendemain, faisant état de 120 000 malades à Madrid¹⁷. Dans ce pays neutre, où

¹² Claude Quétel, *art.cit.*, p. 34.

¹³ Archives départementales du Lot, 1X92.

¹⁴ Claude Quétel, *art.cit.*, p. 34.

¹⁵ Françoise Bouron, *art.cit.*, p. 84.

¹⁶ Erich Ludendorff, *Meine Kriegerinnerungen, 1914-1918*, Berlin, Mittler, 1919.

¹⁷ Françoise Bouron, *art.cit.*, p. 85-86.

la guerre n'était pas la préoccupation prioritaire, l'information sur la grippe pouvait prendre une place qu'elle ne trouvait pas dans les pays belligérants. C'est pourquoi la grippe fut baptisée « espagnole », un qualificatif trompeur, puisqu'il pouvait laisser penser que l'Espagne en fut le berceau et le foyer principal. Elle fut effectivement mal nommée...

La grippe sévissait donc en Espagne et la France semblait épargnée si l'on se fiait à la presse. La grippe c'était pour les autres. Le 4 juillet, *Le Matin* fit état de sa présence à Londres, tout en rassurant ses lecteurs : les Français ne sont pas menacés grâce à leur constitution, à la différence des Allemands, comme le précise le matin deux jours plus tard : « *Nos troupes y résistent merveilleusement. Mais, de l'autre côté du front, les Boches semblent très touchés. Est-ce un symptôme de lassitude, de défaillance d'organismes dont la résistance s'épuise ? Quoi qu'il en soit, la grippe circule en Allemagne avec intensité.* »¹⁸.

On retrouve dans la presse du Lot le même silence sur la grippe en France. Il fallut attendre, par exemple, le 26 septembre 1918 pour trouver une toute première allusion à la grippe dans le *Journal du Lot*.

Ce silence ne se brisa vraiment qu'avec l'automne, au moment où se leva une deuxième vague, beaucoup plus meurtrière. On avait cru en juillet-août que l'épidémie du printemps, qui concerna surtout l'Europe, était en voie d'extinction car le nombre de cas était en diminution. C'était négliger le fait que, durant cet été, les « cas compliqués commencèrent à occuper une part croissante »¹⁹. Le feu avait couvé en fait sous la cendre.

Il reprit avec une intensité, une extension et un degré de gravité beaucoup plus inquiétants en septembre. On ne pouvait plus prendre l'épidémie à la légère car la mort se mit à frapper beaucoup plus durement dans le monde entier comme dans notre département. Une seconde vague de plus en plus violente et meurtrière déferla alors.

Les transports de troupes se faisaient dans des conditions de promiscuité et d'hygiène déplorable. Ils pouvaient se transformer en calvaire. Ainsi, parmi les 10 000 hommes entassés à bord de l'USS Léviathan, pour une traversée qui dura du 29 septembre au 7 octobre 1918, entre Hoboken et Brest, on compta 600 cas de grippe, dont une centaine de cas compliqués en pneumonies. 67 cadavres furent débarqués à l'arrivée, le premier décès étant intervenu dès le lendemain du départ. Seuls une dizaine de médecins étaient en état de s'occuper des malades, plusieurs d'entre eux étant eux-mêmes touchés par la maladie²⁰. On imagine ce que ce voyage put avoir de dantesque. Le nombre de total de victimes de la grippe pendant toutes les traversées transatlantiques, si l'on inclut les troupes passées par le Royaume-Uni, est estimé à plus de 8000, dont la moitié de soldats et l'autre moitié de membres des équipages²¹.

La grippe, importée des États-Unis en Europe au printemps 1918, revint aux États-Unis, tel un sinistre boomerang, au début du mois de septembre. Cette grippe, dite maintenant « maligne », gagna toutes les régions du pays en une quinzaine de jours, d'autant plus que les précautions ne furent pas prises assez vite pour éviter sa propagation. Le Canada et le Mexique voisins, ainsi que l'Amérique latine, furent touchés et le boomerang repartit vers Europe dès la fin septembre. La maladie s'y répandit en quelques semaines, atteignant un pic en octobre-novembre. Elle toucha les troupes des deux camps. Du côté des alliés, 402 000 cas et plus de 30 000 décès furent recensés par les services de santé.

¹⁸ *Ibidem* p. 86.

¹⁹ Sophie Delaporte, « perceptions et interprétations par les médecins des premières manifestations de la grippe dit « espagnole », *Médecine et armées*, 1997, pp. 559-567.

²⁰ A.W. Crosby, *America's Forgotten Pandemic, the Influenza of 1918*, Cambridge University Presse, 2003, p.128.

²¹ *Ibidem* p. 142.

De fait, en octobre, toute la France était submergée par la grippe. Paris compta 4 574 décès, soit 10% des grippés en octobre. À Marseille, pendant ce même mois, il y en eut 2 545. Dans tout le pays les hôpitaux étaient débordés. Dans les grandes villes les enterrements étaient problématiques, car les morgues étaient encombrées et il y avait pénurie de cercueils. Il fallait enterrer à la hâte, les cérémonies religieuses se faisant dans les cimetières. Il fallut employer des prisonniers de guerre allemands pour creuser les tombes²².

Dans un rapport daté du 20 octobre 1918, le médecin-major Béteille, qui dirigeait la station sanitaire de Montfaucon, constatait « *l'afflux d'un grand nombre de malades, dont beaucoup de civils en provenance de villes contaminées par la grippe* » et il faisait part de sa vive inquiétude : « *Si la situation ne s'améliore pas, le service ne tardera pas à être débordé, et je ne possède pas d'autre service où je pourrai isoler les malades. Fort heureusement les cas constatés ont été jusqu'à présent bénins et exempts de complications pulmonaires qui font la gravité de l'épidémie de 1918. Si, par malheur, des formes malignes apparaissent, la situation deviendrait terrible en raison de la pénurie de personnel soignant* »²³. Après un pic de 83 malades présents dans le service et 2 décédés en novembre, il constatait avec soulagement que l'épidémie était en décroissance parmi les malades fin décembre : ils n'étaient plus que 77 présents, avec un décédé, mais il déplorait sa persistance parmi le personnel, deux infirmières étant manquantes²⁴.

On ne dispose malheureusement pas des registres de l'hôpital de Cahors pour les mois d'octobre et novembre mais on peut constater dans ceux de septembre, l'augmentation brutale, à la fin de ce mois, du nombre de « congestions pulmonaires, bronchites, pneumonies, broncho-pneumonies grippales et fluxions de poitrines »²⁵. On a gardé cependant des registres d'entrée des malades militaires de juillet 1918 à janvier 1919. Alors que la plupart d'entre eux arrivaient pour « blessure » jusqu'en août, le nombre de ceux qui entraient pour « fièvre » s'accrut brutalement et devint dominant à partir de septembre. Parmi ces derniers, on compte un décédé en septembre, 4 en octobre, 4 en novembre, 3 en décembre et 4 en janvier (qui étaient tous les quatre entrés entre octobre et décembre)²⁶.

À Belvès, dans Le département voisin de la Dordogne, le docteur Léopold Murat, « *débordé par l'épidémie de grippe, souvent ne se couchait pas du tout [...]. Il y avait trop de malades. Il avait sa liste et devait faire un choix parmi ceux qui étaient atteints de pleurésie. Les malades étaient toujours assis dans un lit, jamais allongés, calés par des édredons. Ils faisaient de gros efforts pour respirer, la tête penchée sur un côté. La toux était rauque, sèche, très pénible, un peu soulagée par une infusion de tilleul et de miel. Un fer à repasser chauffait sur des braises dans le cantou. Personne ne parlait sauf pour l'essentiel. Les visages des bien-portants étaient sinistres. On sentait la mort. Murat, après avoir enlevé les vêtements, tapotait la cage thoracique pour trouver, avec la matité, le niveau de liquide dans la plèvre. Avec de l'eau de vie très forte, il nettoyait le thorax, pendant qu'une femme repassait un grand mouchoir. Murat expliquait au malade ce qu'il allait faire, qu'il aurait un peu mal, mais qu'il savait qu'il était courageux et ne bougerait pas, que ses enfants l'aideraient en le soutenant par les bras ; s'il avait mal, il pouvait crier, ça soulage. Le canif aiguisé et stérilisé contre une braise bien rouge, Murat l'enfonce entre deux côtes. Du liquide purulent jaillit sur un linge. Quand plus rien ne coule, Murat engage le mouchoir dans la brèche qu'il a créé, le fait avancer de la pointe du couteau. « Le mouchoir va suer, mettez des linges propres pour recueillir le jus et changez les souvent. » Et il recommence la même opération pour l'autre poumon. Avant de partir, il donne un petit flacon de pilules*

²² Claude Quélet, *art.cit.*, p. 35.

²³ Archives départementales du Lot, 1X89.

²⁴ Archives départementales du Lot, 1X92.

²⁵ Archives départementales du Lot, HDT 042 38.

²⁶ Archives départementales du Lot, HDT 042 47.

fabriquées par le pharmacien, qui calmeront la toux. »²⁷.

Face à une telle explosion de l'épidémie dans tout le pays, et à son caractère beaucoup plus mortel, la presse ne pouvait plus se taire, comme elle l'avait fait au printemps. Certains journaux nationaux, *Le Matin*, *Le Journal*, *La Croix* et *le Petit Parisien* avaient commencé par évoquer son développement à l'étranger, particulièrement en Allemagne²⁸, et n'en disaient presque rien concernant la France. *Le Petit Parisien* faisait certes allusion, dans un entrefilet le 18 août, à des cas signalés « à Cahors et dans les environs, des cas mortels se seraient même produits, dont trois dans une même famille du village de Trespoux. ». L'essentiel des journaux était toujours consacré à la guerre et aux opérations en cours. En septembre, ils commencèrent à parler de sa propagation dans le pays mais, jusqu'à la fin du mois, ce ne furent, le plus souvent, que des entrefilets. Les choses changèrent lorsque l'épidémie prit un tour dramatique en octobre. Tous les jours, les quotidiens nationaux lui consacrèrent alors des articles et se mirent à prodiguer régulièrement des conseils de prophylaxie, de salubrité et d'hygiène²⁹. Dans la presse régionale, devant l'évidence, elle fit son apparition dans leurs colonnes fin septembre, comme dans le *Journal du Lot* en date du 26 : « Puisque la grippe sévit dans toute la France et n'épargne pas notre département, il faut bien parler d'elle. Ses méfaits deviennent de plus en plus graves et ont occasionné plusieurs décès. ». Le journal prodiguait dans la foulée, comme la presse nationale, une série de conseils pour éviter la contagion.

Il y eut en effet une troisième vague en février-mars 1919, et ce fut seulement après que le fléau prit fin progressivement : en mai il était terminé en France et l'été marqua la fin de la pandémie à l'échelle mondiale.

Le bilan en était d'autant plus lourd qu'il avait fauché tout particulièrement de jeunes adultes.

Vingt ans n'est pas le plus bel âge de la mort

« *J'avais vingt ans et je ne laisserai personne dire que c'est la plus bel âge de la vie* »

Cette phrase, qui ouvre le livre de Paul Nizan *Aden Arabie*, prend une résonnance macabre quand on sait qu'il est mort très jeune, tué au combat à 35 ans, le 23 mai 1940.

Elle prend aussi une telle résonnance quand on l'applique rétrospectivement à la pandémie de grippe espagnole, car celle-ci frappa tout particulièrement de jeunes adultes. La mort à vingt ans fut le sort que partagèrent des millions de ses victimes à travers le monde.

À Martel, on compte parmi les morts survenus entre octobre 1918 et mars 1919, deux adolescents de 15 ans, quatre jeunes adultes qui ont entre 20 et trente ans et cinq trentenaires. Dans le petit village voisin de Creysse, deux jeunes filles de 22 et 24 ans sont décédées dans le même temps³⁰.

Les élèves des établissements scolaires de Cahors furent particulièrement touchés. *Le journal du*

²⁷ Michel Carcenac, *Le docteur Murat et la grippe espagnole*, 17 avril 2020, www.histoire-genealogie.com

²⁸ Cf. *supra* l'article dans *Le Matin* du 4 juillet faisant état de la fragilité des « Boches » face à l'épidémie, relayé 3 jours plus tard par *Le petit Parisien* qui parlait « des grands ravages qu'elle a causés dans ce pays et qui ont été soigneusement cachés » (Françoise Bouron, *art.cit.*).

²⁹ Françoise Bouron *Ibidem*.

³⁰ Registres des décès de Martel et de Creysse, 1918 et 1919.

Lot s'en fit l'écho à plusieurs reprises³¹:

Ainsi le 9 octobre ; « *Malheureusement, notre lycée a dû être licencié et probablement notre collège de jeunes filles devra fermer ses portes. Ces deux établissements, le lycée de garçons surtout, comptent de nombreux malades [...] Il est démontré que la grippe dont sont atteints les élèves du lycée a éclaté le jour de la rentrée ce qui permet de croire qu'elle fut apportée de chez eux par les deux ou trois premiers malades qui s'alitèrent en rentrant au lycée [...].* »

Le lendemain, 10 octobre, on pouvait lire : « *En raison de l'épidémie de grippe, les établissements scolaires de notre ville ont été licenciés. Lycée, collège de filles, écoles publiques, écoles privées resteront fermées jusqu'à nouvel ordre. Au lycée, des professeurs, des répétiteurs, des employés et un grand nombre d'élèves sont atteints de grippe et l'épidémie s'étend parmi toute la population des établissements scolaires de notre ville.* »

Trois jours plus tard, le journal évoque les obsèques à Martel d'un lycéen, originaire de cette ville mort des suites de la grippe : « *Une délégation du lycée avait accompagné à Martel le corps du jeune Fernand Campastié. Au nom de l'administration et des fonctionnaires du lycée, M. Piot, professeur de 4e, a dit un dernier adieu à l'élève dans les termes suivants :*

Mesdames, Messieurs,

J'ai le bien douloureux devoir de venir, au nom de Monsieur le Proviseur, retenu à cahors par la pénible obligation de sa charge, au nom de l'administration, des fonctionnaires et des élèves du lycée Gambetta, adresser l'adieu suprême à Fernand Campastié. Ce pauvre enfant, atteint par un mal foudroyant au moment où il rentrait au lycée plein d'ardeur pour y continuer ses excellentes études, a été, malgré tous les soins de la science la plus sûre et du dévouement le plus attentif, emporté en quelques jours par l'inexorable maladie, l'affreuse grippe, une de ces terribles épidémies qui ont toujours accompagné les longues guerres et les grands cataclysmes de l'humanité et qui semblent frapper de préférence les adolescents. Fernand Campastié avait, hélas ! à peine 16 ans ; après le long repos des vacances, il revenait plein de santé et de force, de courage aussi et d'entrain. Au lycée depuis deux ans, il s'était, dès le début, classé parmi les meilleur élèves de la maison : intelligence vive, esprit réfléchi et déjà mûr, application régulière, volonté persévérante, docilité parfaite, caractère doux et aimable ; il avait toutes les qualités qui font le bon élève et qui lui valent l'affection et l'estime de ses camarades et de ses maîtres, et ses succès scolaires étaient tels qu'il pouvait sans inconvénients franchir une classe avec l'assentiment de tous ses professeurs et qu'il se disposait à entrer en seconde. Hélas ! Cette fleur brillante vient d'être brutalement fauchée avant d'avoir pu donner son fruit, un fruit des plus exquis et des plus rares. Par ces justes louanges, je ne voudrais pas accroître la douleur, le désespoir de ses malheureux parents. C'est un simple hommage que je devais, au nom du lycée rendre à sa mémoire. [...] »

Le lendemain, le lundi 14 octobre, le journal fit état des obsèques d'un autre élève du lycée : « *samedi soir ont été célébrées les obsèques d'un jeune élève pensionnaire du lycée, Toulza, victime de la grippe. Le convoi funèbre fut suivi par une foule nombreuse qui témoigna à la famille de vives sympathies. Avant le départ du corps pour Larnagol, pays d'origine du regretté défunt, M. Le Proviseur a prononcé l'émouvant adieu suivant :*

La fatalité s'acharne sur le lycée Gambetta. En trois jours, je viens pour la deuxième fois déposer à cette gare le corps d'un de ses élèves. Hauts les cœurs ! Ne nous laissons pas abattre. Faisons face au destin ! Et prenons exemple sur nos héroïques soldats du front. Comme son camarade

³¹ Tous les articles qui suivent sont consultables dans les exemplaires du journal qui sont conservés aux archives départementales à Cahors.

Campastié, Toulza s'est alité le jeudi 3 octobre. Les mêmes symptômes se manifestèrent et le mal prit tout de suite un caractère de gravité tel que tous les soins les plus dévoués ne purent empêcher un dénouement fatal [...] »

Le jeudi 17 octobre le journal annonça que deux jours auparavant avaient eu lieu « les obsèques de Ernestine Marty, élève pensionnaire du collège de jeunes filles, fille du vérificateur des tabac à Cenevières [...], précisant qu'à la gare, Melle Camus, directrice du collège a adressé, au milieu de l'émotion générale, le dernier adieu à cette élève regrettée, enlevée d'une manière foudroyante à la tendresse de ses parents. Atteinte de la grippe, sa maladie n'offrit pas de caractère inquiétant jusqu'au moment où quelques heures ont suffi pour ravir l'existence de cette fleur [...] Quinze ans, c'est une vie bien courte ! [...] »

Le 1er novembre, on pouvait y lire dans un entrefilet que « Par ordre de M. Le préfet, d'accord avec M. l'inspecteur d'Académie, les établissements publics d'enseignement de Figeac sont licenciés jusqu'à nouvel ordre. » La fermeture des établissements scolaires n'a pas seulement concerné ceux du chef-lieu mais également ceux de cette sous-préfecture.

Le 9 novembre, dans un nouvel entrefilet le proviseur du Lycée Gambetta de Cahors fit savoir dans ce journal que « MM. Les professeurs du lycée se tiennent à la disposition des familles pour donner du travail à leurs enfants et leur corriger des devoirs jusqu'à la date de la rentrée qui sera fixée prochainement ».

Dans le même numéro, un article fut consacré à une réunion du Conseil départemental d'hygiène qui avait eu lieu à la préfecture le 4 novembre « une nouvelle réunion a été prévue le 18 novembre dans le but d'examiner si la réouverture des écoles, actuellement rendue impossible par la marche de l'épidémie, pourrait être effectuée à cette époque. »

Dans l'édition du mercredi 20 novembre, on apprenait que « ce conseil s'est réuni le lundi 18 et qu'à ce moment où l'épidémie semble en décroissance, il a émis l'avis que la réouverture des établissements d'externat peut avoir lieu immédiatement et que celle des internats aura lieu le 1^{er} décembre. »

De fait, le journal annonça, le 22 novembre, que « la rentrée des classes primaires du collège des filles aura lieu le lundi 25 novembre et que celle des élèves des classes secondaires aura lieu le lundi 2 décembre. » Quant au lycée de garçons Gambetta, son proviseur « a l'honneur d'informer les familles que la rentrée des élèves internes aura lieu le lundi 2 décembre. »

Le 24 novembre, il fit savoir qu'à Figeac « la rentrée des classes pour les écoles publiques et les élèves externes du collège a eu lieu le mercredi 20 » et que « celle des élèves internes aura lieu le dimanche 1er décembre à l'heure réglementaire. »

Si la situation semblait s'améliorer pour les établissements de cette ville, leur personnel était frappé à distance : le journal du 27 annonça que « le collège Champollion est éprouvé par la disparition de deux de ses jeunes répétiteurs, actuellement mobilisés, MM. Séverac et Prévot, qui viennent de mourir de la grippe. »

L'épidémie n'avait pas fini de faucher de jeunes vies dans le département même. L'édition du 8 décembre faisait état de la situation à Prayssac : « La grippe espagnole qui était en décroissance sensible dans presque toute la région, vient de prendre dans notre localité une recrudescence inquiétante. Elle fait journallement des victimes parmi la population jeune des deux sexes [...] »

Au début de 1919, des jeunes hommes et femmes décédèrent encore dans le département, victime de la troisième vague de la grippe, comme par exemple Philippe Laroque, 24 ans, fils du receveur des postes du bureau de Gourdon à la fin du mois de janvier³², les deux jeunes filles de Creysse, Marguerite Gramat, 22 ans, et Charlotte Claval, 23 ans, en février³³, et, en mars, Joseph Delteil, 20 ans qui, réformé après une grave blessure au front, était devenu surveillant au lycée Gambetta. Le cas de ce jeune homme, qui, « *malgré sa santé délicate avait voulu partir comme les autres, qui fit bravement son devoir de soldat, et dont, un jour, la poitrine fut défoncée par deux chevaux, un coup dont il ne se releva jamais complètement, errant d'hôpital en hôpital avant d'être réformé* »³⁴, est représentatif, par-delà son appartenance générationnelle, d'une autre catégorie de personnes qui étaient des cibles de choix de la maladie : celles qui étaient trop affaiblies pour faire face à la conjonction mortelle du virus de la grippe et du pneumocoque.

Freddy Vinet, en se fondant sur les registres de décès des communes du Gard et de l'Hérault, a décelé une forte surmortalité dans les populations ouvrières. Il a également mis en évidence, à Lodève, la mort de nombreux travailleurs coloniaux affectés aux mines de Ceilhes et Rocozel où la présence de l'arsenic attaquait les poumons.

Les zones rurales, où les conditions de travail étaient également difficiles et où l'encadrement médical était faible, n'étaient pas mieux loties. Les paysannes et les adolescents étaient contraints à un travail éreintant, en l'absence des hommes partis au combat, et certaines campagnes étaient devenues des déserts médicaux du fait de la mobilisation des médecins.

L'épidémie de 1918 plongea le corps médical, les autorités et les sociétés dans un désarroi à la mesure de leur l'impuissance face à la propagation et aux ravages de la maladie.

L'impuissance et le désarroi

Cette impuissance et ce désarroi se manifestèrent par l'improvisation de mesures qui s'avérèrent inefficaces, l'utilisation de remèdes non seulement inactifs mais parfois nocifs, et la prolifération de fausses nouvelles et de rumeurs sans fondement.

Le choc fut d'autant plus rude que, dans le sillage des découvertes de Louis Pasteur et de Robert Koch, les sociétés occidentales se pensaient mieux armées pour se prémunir du risque épidémique. Cet optimisme ambiant était conforté par l'amélioration des indicateurs de santé. Le développement de la pandémie fut un choc et apparut comme une véritable « incongruité »³⁵.

Le réveil était rude. Les retards, l'inertie, les hésitations, les erreurs puis la répétition des mêmes recommandations et des mêmes mesures, prises dans le désordre, sont autant de preuves de l'improvisation et de l'impuissance des autorités et des médecins face au développement de l'épidémie.

Après la minimisation initiale, jusqu'au début de la seconde vague en septembre 1918, non seulement dans la presse mais aussi de la part du corps médical aussi bien civil que militaire³⁶, dans le souci de rassurer les populations d'autant plus que l'on était en guerre, le ton changea

³² Journal du Lot, du 31 janvier 1919.

³³ Registre des décès de Creysse 1919.

³⁴ Journal du Lot, du 16 mars 1919.

³⁵ Freddy Vinet, *op.cit.*, p. 177.

³⁶ On peut lire par exemple dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratique* du 10 septembre : « *la grippe est une affection relativement peu grave, pour laquelle les mesures de quarantaine et de désinfection aux frontières applicables à d'autres maladies seraient injustifiées et d'ailleurs inutiles* ».

en octobre. C'est alors que les recommandations et les mesures se multiplièrent de façon très inégale, l'initiative étant la plupart du temps laissée aux autorités locales. De l'obligation du port du masque, décidé par certaines municipalités, notamment aux États-Unis et au Canada, à la restriction des déplacements, en passant par la fermeture des lieux publics, notamment les salles de spectacles et de cinéma, l'ouverture des commerces en horaires décalés pour éviter l'encombrement des transports publics, la fermeture de établissements scolaires et de nombreuses recommandations d'hygiène. Mais tout cela se fit dans le désordre, sans véritable coordination et sans vision d'ensemble. En France, les préfets s'appuyaient sur les avis des autorités médicales et des commissions départementales d'hygiène pour formuler des directives qui étaient insuffisantes et restèrent souvent sans effet, si l'on en juge par leurs répétitions régulières. Il en fut de même au niveau des mairies. La répétition dans les quotidiens nationaux des règles qu'il faudrait respecter est significative³⁷. On retrouve une telle répétition systématique dans la presse régionale.

Ainsi dans le *Journal du Lot*³⁸ du 26 septembre, il était précisé qu' « *il y a lieu de prendre toutes les mesures d'hygiène et de salubrité qui s'imposent. C'est ce qu'ont fait les maires des villes où règne l'épidémie. Voici leurs prescriptions : ne jamais déposer à l'extérieur des habitations avant 8 heures du soir et, le jour, après le passage des tombereaux, des détritux de toute espèce ; ne pas vider, jeter ou laisser écouler dans les rigoles et sur les voies publiques des produits de vidange, des ordures ménagères, des eaux de macération ou des liquides ayant subi des préparations quelconques ou de nature insalubre.*

Un usage très large doit être fait des substances désinfectantes : grésil, sulfate de fer, sel de potasse, etc.

AVIS : On ferait bien, dès lors, d'empêcher la circulation en plein jour de tombereaux chargés de tonneaux remplis de détritux, que les cahots font répandre dans la rue qui est aussitôt empestée par une odeur nauséabonde [...] »

Le même journal, fit un rappel à l'ordre le 3 octobre : « [...] *Le service d'hygiène, dans la plupart des communes, n'est pas assuré sur les voies publiques. Avant la guerre il y avait des commissions d'hygiène qui se réunissaient pour palabrer sans doute, mais qui informaient les habitants que telles ou telles mesures étaient obligatoires dans l'intérêt de la santé publique. Depuis la guerre, toutes les prescriptions hygiéniques sont méconnues : jamais il n'y a eu autant de canards qui barbotent, de poules qui picorent dans les rues, dans les caniveaux sans eau ; jamais, probablement parce que la graisse est chère, on n'a vu des cochons aussi familièrement installés dans les maisons en ville même. Basth ! Le cochon n'est pas un boche disait une brave paysanne qui laissait entrer ses porcs dans la cuisine où ils farfouillaient dans le plat de la vaisselle. Mais tout cela n'est pas de l'hygiène et c'est en raison même de l'inobservation des prescriptions hygiéniques que dans plusieurs communes voisines de notre ville, l'épidémie de grippe sévit. »*

Dans cet article, le journal avança même un facteur surprenant de l'insuffisance d'hygiène : « *une cause inattendue du manque d'hygiène en ville : le moratorium, en vertu duquel les locataires, pour la plupart, ne payent pas leurs loyers depuis 50 mois, ce qui provoque le refus des propriétaires de faire la plus élémentaire, la plus hygiénique réparation dans leurs immeubles. Pas le moindre nettoyage disent-ils : nous n'avons pas les moyens et il nous faut payer les impôts, les assurances ; et puis il n'y a pas de main d'œuvre ou celle qui existe coûte trop cher. Depuis 50 mois les maisons ne sont pas nettoyées. Et voilà comment le moratorium*

³⁷ Françoise Bouron, *art. cit.*

³⁸ Tous les articles les articles de ce journal cités dans les pages qui suivent sont consultables aux archives départementales du Lot.

serait une cause de la grippe espagnole. »

Le 9 octobre il revint à la charge sur l'insuffisance des mesures : *« En ville et dans les communes du Lot l'épidémie sévit et il est temps que les mesures soient bientôt prises pour enrayer le fléau [...] Une des conditions essentielles de précaution ne se trouverait-elle pas dans l'assainissement, le nettoyage des rues, la désinfection immédiate des locaux où se trouvent des malades ? Cette grave question d'hygiène ne paraît pas avoir été traitée avec toute la rigueur qu'exige la santé publique. Nous ne pouvons pas dire que dans les autres départements les mesures de précaution aient été prises dans de meilleures conditions, mais on peut affirmer qu'il y a un service d'hygiène organisé. C'est en 1902 que le Parlement vota la loi sur la protection de la santé publique en France. Cette loi exige que dans chaque département un service de désinfection soit installé dans chaque commune importante, tout au moins dans chaque chef-lieu d'arrondissement. Ce service comportait l'achat d'un matériel, réservoir avec pompe, portatif, qui devait servir à désinfecter les locaux d'un immeuble infecté. [...] Trois pompes à désinfecter furent achetées et livrées à Cahors, Figeac et Gourdon. Nous ne voudrions pas médire mais il paraît qu'une de ces pompes a servi surtout à sulfater les vignes ! Et la vérité, c'est que lorsqu'il y a urgence à procéder à la désinfection d'un immeuble dans une commune, c'est le service de l'hôpital mixte de Cahors qui est chargé de cette opération [...] Nul ne contestera qu'il est de la plus élémentaire hygiène, aussitôt qu'une épidémie est constatée, de désinfecter, et cela dans toutes les communes, les locaux où existe cette épidémie [...] La loi sur la protection de la santé publique n'a jamais été appliquée dans le Lot ».*

Le 12 octobre le journal donna des précisions sur des carences en la matière : *« Il se dégage des odeurs nauséabondes des rues, des caniveaux desséchés, dont le nettoyage ne peut être assuré chaque jour et, parfois, on trouve, dans certains coins d'une impasse, des tas d'ordures qui croupissent depuis quelques temps. L'hygiène publique, en ce moment d'épidémie, exigerait un nettoyage régulier et complet. Dans tous les cas, si ce nettoyage ne chassait pas l'épidémie de grippe, il ne la provoquerait pas. Nous recommandons à ceux qui ont bon estomac d'aller faire un tour sur la berge du Lot, au-dessus de l'égout de l'abattoir. Le spectacle est immonde. C'est un dépotoir d'une puanteur pestilentielle. Aux journées chaudes, il est impossible de passer pas là : un tas de boyaux, de viande corrompue y est en permanence et aujourd'hui que les eaux sont basses, il y a des chances pour que la berge ne soit de longtemps lavée par le Lot. Et dire qu'à côté de ce fumier épouvantable, on voit, paisibles, imperturbables, des individus, des gamins surtout, qui pêchent à la ligne. Les écoles licenciées pour cause d'épidémie leur donnant le loisir de taquiner le goujon, à côté du borbier immonde qui s'accroît chaque jour [...] Ce n'est pas le moment de laisser ces cloaques d'immondices, nids infects de mouches venimeuses. ».*

Le 16 octobre, tout en accordant un satisfecit à la municipalité sur le problème de l'abattoir, il replaça la question de l'hygiène dans la perspective de mesures plus générales dont certaines, interdiction des rassemblements, fermeture des salles de spectacles, ont été prises dans d'autres départements : *« ainsi que nous le demandions ces jours derniers, le service de voirie a fait procéder au nettoyage des berges du Lot derrière l'abattoir [...] Il est tout à fait élémentaire qu'on tente, par toutes les mesures d'hygiène, de combattre l'épidémie, qui a fait tant de victimes dans tout le pays [...] De nombreux conseils ont été donnés ces jours derniers par d'éminents hygiénistes, et ces conseils ont été suivis dans bon nombre de régions. Le licenciement des écoles qui s'imposait a eu lieu, mais cette mesure paraît insuffisante ; il faudrait, affirme-t-on, interdire les agglomérations de toutes sortes. Dans plusieurs régions, notamment dans le Gard, par arrêté préfectoral, tous les établissements de spectacles publics (théâtres, cinémas, concerts) sont fermés et les réunions publiques autres que celles nécessaires à la vie économique du pays sont interdites. Sans doute, il ne faudrait pas exagérer la rigueur des mesures, mais, si c'est nécessaire, s'il est reconnu que ces mesures s'imposent, que risque-t-on à les appliquer, du*

moment qu'il y va de l'intérêt public [...] »

Le 17 octobre, un entrefilet donna en exemple de telles mesures prises aux États-Unis : « La grippe en Amérique. De Washington : des mesures sérieuses sont prises contre la grippe. Les rassemblements sont interdits, les écoles fermées, les services religieux supprimés. »

Le 20 octobre il publia les conseils prescrits par le préfet, parmi lesquels on peut retrouver notamment ce que l'on appelle aujourd'hui les « gestes barrières » :

« Conseils d'hygiène à la population.

La grippe se transmet directement du malade à l'individu sain par l'intermédiaire du mucus nasal et des particules de salive projetées en toussant ou en parlant, ou encore par les mains souillées de salive.

On doit donc éviter, quand il n'y a pas nécessité, le contact avec les personnes malades. Il faut, par conséquent, isoler celles-ci dès le début de leur maladie. L'isolement sera réalisé suivant les dispositions des logements. S'il y a plusieurs pièces, on choisit celle qui n'est pas commandée par les autres et on isole le grippé. S'il n'y a qu'une chambre à coucher, on isole le lit du malade avec des paravents ou des draps tendus sur des cordes. Il est indispensable de désinfecter tous les objets qui auront été à la portée du malade et à son usage.

Lorsque l'isolement à domicile n'est pas possible, transporter le malade à l'hôpital. Il est recommandé de se laver les mains et de se rincer la bouche chaque fois que l'on a donné des soins à un grippé. Lorsqu'il s'agit de cas particulièrement graves, il sera utile de placer une compresse protectrice devant le nez et la bouche.

Ces précautions ne sont pas les seules à prendre pour éviter la propagation de la grippe. Celle-ci peut se contracter aussi dans les lieux publics. Il faut donc éviter les réunions de personnes nombreuses aussi bien en plein air que dans les locaux fermés.

Les soins de propreté corporelle, notamment ceux concernant la bouche, les dents et les mains, s'imposent encore plus qu'en temps ordinaire. Il importe au premier chef de se laver fréquemment les mains et toujours avant les repas. Les gargarismes sont recommandés au moins deux ou trois fois par jour à l'aide d'une solution de cinq gouttes de teinture d'iode dans un verre d'eau chaude. L'onction des narines avec de la vaseline ou de l'huile goménolée à 1/10 est également recommandée ainsi que les prises, deux ou trois fois par jour, de poudre à base de menthol et d'acide borique.

Il importe d'éviter le refroidissement et, à cet effet, il convient de porter des ceintures ou gilets de flanelle.

On doit ne pas abuser des salaisons ni des corps gras pour éviter les complications gastro-intestinales.

Pour empêcher la propagation de la maladie dans la commune, il est prescrit de ne jamais déposer d'immondices ou d'ordures ménagères sur la voie publique ; ne pas placer de fumier à proximité des habitations, des puits, des citernes ; balayer soigneusement la voie publique au-devant des maisons ; tenir très propre l'intérieur des habitations et des logements ; assurer le nettoyage fréquent des fosses d'aisances et leur désinfection par le chlore, le crésyl ou tous autres désinfectant ou antiseptiques appropriés.

Le Préfet du Lot, C. BONHOURE. »

Le 22 octobre le journal publia « *de nouvelles indications au sujet de la grippe qui méritent d'être connues :*

La grippe est très contagieuse et attaque surtout les personnes affaiblies. Pour s'en préserver, il faut éviter tout ce qui peut enlever ses forces et sa résistance : travail exagéré, privations de nourriture, veilles prolongées, excès, préoccupations morales.

Éviter le froid, les changements brusques de températures, aérer les appartements.

S'isoler le plus possibles des malades et aussi des foules dans les foires, chemins de fer, théâtres, lieux de réunion, etc.

Le contact du bien portant porteur de microbes est aussi dangereux que celui des grippés.

Le microbe de la grippe est dans l'air. Par la respiration il se fixe dans la bouche, le gosier, l'intérieur du nez. Se purifier ces parties du corps par un lavage assez fréquent à l'eau boriquée ou à l'eau oxygénée étendue de trois fois d'eau bouillante, ou de l'eau de Labarraque étendue. S'introduire dans le nez, le soir, au coucher, de l'huile goménolée ou de la vaseline mentholée. Malade ou bien portant, tousser et éternuer en ayant son mouchoir devant la figure ; ne jamais cracher par terre, désinfecter les mouchoirs souillés par l'ébullition dans du lessif [...] »

Ces indications pour se préserver de la grippe furent réitérées dans l'édition datée du 1^{er} novembre. Ce n'étaient que des « indications ». Les obligations furent rares, même si le journal en signala dans d'autres départements, notamment dans le Gard, dans son numéro du 16 octobre, aux États-Unis dans celui du lendemain, et s'il indiqua, le 23 février 1919, au moment de la troisième vague, que « *devant les rapides progrès de l'épidémie dans Londres, les médecins conseillent le port obligatoire d'un masque préventif* ».

En France la presse nationale diffusa des recommandations, comme le fit par exemple *Le Petit Parisien* du 26 octobre présentant un protocole en 13 étapes et une vingtaine d'ingrédients : allant de l'aspirine aux tisanes d'orge, de chiendent et de queues de cerises, en passant le citrate de caféine et le benzoate de soude³⁹. Les qualités du vin, comme remontant, et de l'alcool, comme désinfectant, étaient mises en avant, malgré les doutes parfois émis par quelques médecins⁴⁰. Le public se rua notamment sur le rhum, pour confectionner des grogs, tant et si bien que, face à une menace de pénurie, il ne fut plus délivré que sur ordonnance dans les pharmacies. Lorsque certains médecins mirent en garde contre l'usage excessif du vin et de l'alcool, ils étaient fustigés jusque sur les bancs de la Chambre, par des députés, notamment ceux des départements viticoles⁴¹. L'étude des « réclames », terme désignant la publicité à l'époque, montrent que des médicaments, jusqu'alors prévus pour d'autre maux, se révélaient miraculeusement et opportunément efficaces contre la grippe. Des sirops contre la toux étaient promus à cette vertu thérapeutique. Des pilules, comme les pilules Dupuis, vantées pour soulager l'estomac, ne pouvaient qu'améliorer l'état des grippés. Vaccins et sérums improbables étaient annoncés puis aussi vite enterrés. Une réclame pour un médicament miracle se répandit dans de nombreux journaux : grâce à la fluatine, on était « *certain d'éviter ou d'enrayer la grippe espagnole et toutes les maladies épidémiques* »⁴². Les limites de la tromperie commerciale et du charlatanisme étaient franchies.

³⁹ Cité par Freddy Vinet, *op.cit.*, p.150.

⁴⁰ Comme de docteur A.F. Plicke dans le numéro spécial grippe du 10 janvier 1919 du *Journal de médecine et de chirurgie pratique à l'usage des médecins praticiens*, voir Freddy Vinet *op.cit.*, note 443 p. 239.

⁴¹ J.O. de la République, 30 novembre 1918, Séance de la Chambre du 29 novembre 1918, p. 3220.

⁴² Claude Quétel, *art. cit.*, p. 36.

On trouvait aussi des « prescriptions médicales contre la grippe espagnole » dans le *Journal du Lot*. Il indiquait, au début de la seconde vague, en septembre, qu'il fallait faire à titre préventif « des gargarismes antiseptiques avec de l'eau oxygénée, à la dose d'une cuillère à soupe par verre d'eau et, en cas de malaise grave, faire coucher le malade, lui donner des boissons chaudes, le tenir à la diète et appeler le médecin. »⁴³. Début octobre, il reconnaissait qu'« on indique bien chaque jour des remèdes mais il ne semble pas qu'ils soient très efficace jusqu'à présent »⁴⁴. À la fin du mois, ses prescriptions étaient élargies, incluant même l'alimentation surtout liquide où l'alcool tenait une place de choix : « Le malade doit garder la chambre, se tenir au chaud, garder le lit à 39 degrés de fièvre. Alimentation : lait, bouillon, panades, œufs, crème de riz, pâtes alimentaires, pas de viande, grog, punch, thé alcoolisé, boissons chaudes émoullientes abondantes, champagne. Purgatif léger au début : deux sachets par jour contenant 0,50 gr. de sulfate de quinine et 0,30 gr. de pyramidon par cachet [...] »⁴⁵

Une dizaine de jours plus tard, il préconisait « la saignée qui, paraît-il, est très indiquée, mais pour cela il sied de consulter un médecin »⁴⁶. Il fit état le lendemain de « la médication découverte par le médecin militaire italien Luigi Mille : son procédé consiste à extraire une petite quantité de sang de malade et à faire ensuite au même malade une injection sous-cutanée avec le sérum ainsi obtenu. Les résultats sont presque immédiats. »⁴⁷

Le 24 novembre tout un article fut consacré aux vertus thérapeutiques de la guimauve, « ennemie de la grippe, de la bronchite et de la toux : [...] De tout temps, l'infusion de fleurs et la décoction de racines de guimauve ont été employées pour la guérison des maladies de poitrine, de l'irritation des poumons, de la toux et de la bronchite. Elles n'ont jamais été plus recommandables qu'en ce temps d'épidémie de grippe maligne. On se guérit rapidement de la grippe par des infusions chaudes qui provoquent une intense chaleur intérieure et des sueurs salutaires. »

Des réclames, récurrentes, au fil des éditions du journal, lors de la seconde et de la troisième vague de l'épidémie, vantaient les mérites de médicaments contre la grippe : la poudre Louis Legras, « excellente contre les maladies des bronches et des poumons », le vieux rhum Robinson qui « pris à raison d'un verre matin et soir permet d'éviter la grippe espagnole », les pilules Foster, prévues pour les affections des reins et de la vessie, « permettent aussi de lutter contre la grippe en évitant de perdre ses forces ».

Comme la presse nationale, *Le Journal du Lot* se fit l'écho des recherches et des controverses au sein du corps médical sur les origines de la grippe : le 21 octobre : sous le titre « Une découverte opportune. Deux savants français, MM. Charles Nicolle et Lebailly, viennent de découvrir l'agent infectieux de la grippe. C'est un virus filtrant, c'est-à-dire un microbe trop petit pour être vu au microscope, mais qui a été nettement identifié par ces bactériologistes et leur a permis de reproduire expérimentalement la maladie chez le singe et chez l'homme. Les détails de cette importante découverte seront exposés à la prochaine séance de l'Académie des sciences. » On retrouve ce même triomphalisme dans un autre article de ce journal, en date du 7 mars 1919, pourtant en totale contradiction avec celui du 21 octobre : « Le microbe de la grippe est découvert : Tient-on enfin le microbe de la grippe depuis si longtemps cherché ? Une note déposée à l'Académie des sciences par M. Edmond Perrier, directeur du Muséum, et qui fera certainement grand bruit, l'affirme : elle indique même un sérum qui a donné un grand

⁴³ Édition du 26 septembre 1918.

⁴⁴ Édition du 9 octobre 1918.

⁴⁵ Édition du 22 octobre 1918.

⁴⁶ Édition du 1er novembre 1918.

⁴⁷ Édition du 2 novembre 1918.

nombre de guérison. La note est d'un jeune médecin français, le docteur Folley. Ce savant a pu isoler un coccobacille⁴⁸, petit bacille de moins d'un millièbre de millimètre, intermédiaire entre le bacille de la peste et celui du choléra des poules. Il a été extrait du sang des grippés, où il reste ordinairement invisible, ce qui explique l'insuccès des recherches faites jusqu'à ce jour. En étudiant le sang de grippé au microscope, on ne découvre que les associations microbiennes connues de la pneumonie. C'est ce qui a égaré les médecins et accrédité l'hypothèse émise par le professeur Nicolle d'un microbe invisible traversant les filtres. Le docteur Folley a obtenu sa propre guérison et celle de cas désespérés, en usant, en attendant d'avoir un sérum spécifique, du sérum anti-pesteux de Yersin. Tous les malades traités ont été sauvés. »

Mais ce triomphalisme était déplacé : en prétendant que la grippe espagnole était cousine de la peste et pouvait être traitée par un sérum anti-pesteux, Folley faisait fausse route, alors que l'hypothèse d'un virus filtrant émise de Nicolle était une bonne piste, qualifiée d'égarement par le journal. Mais ce n'était qu'une hypothèse et il fallut attendre le début des années 30 pour que le virus de la grippe soit enfin isolé.

Conclusion : le Grand Silence et le retour du spectre

Quand l'épidémie commença à frapper au printemps 1918, elle fut minimisée et n'eut guère d'écho. Il fallut attendre la seconde vague beaucoup plus meurtrière, pour qu'enfin on en parle. Mais le silence retomba vite, dès qu'elle prit fin. Elle fut refoulée de la mémoire collective. Le silence médiatique s'installa et les journaux firent l'impasse sur l'anniversaire des 10 et des 20 ans de la pandémie en 1928 et 1938. Cette catastrophe était tombée aux oubliettes.

Le deuil de ses victimes était douloureux mais, à la différence du deuil des combattants, qui fut collectif, celui des victimes de la grippe, resta confiné au sein des familles. Tous les deux furent des deuils de masse mais le second fut atomisé.

Dans toutes les villes et les villages le Lot, comme dans l'ensemble de la France, les écoliers et la population se rendaient rituellement au monument aux morts pour rendre hommage aux combattants disparus chaque 11 novembre. Pour ces héros il y avait des lieux de mémoire collectif, de l'ossuaire de Douaumont au tombeau du soldat inconnu, en passant par les cimetières militaires et surtout la myriade de monuments aux morts jusque dans les plus petits villages. À Creysse, on se rassemble encore de nos jours sous les platanes, devant un obélisque entouré de bouquets de buis taillés, pour répondre en cœur « mort pour la France » à l'appel du nom de chacun des morts inscrits sur la plaque posé sur ce monument.

Mais il n'y avait aucun lieu de mémoire pour les victimes de la grande grippe, mortes dispersées à leurs domiciles ou dans des hôpitaux. Il n'y avait aucune date précise non plus pour une commémoration : elle s'est étalée sur deux ans et a frappé en trois vagues successives, dont la première fut négligée, et la troisième s'est éteinte progressivement. Il n'a jamais existé non plus la moindre organisation collective pour en porter la mémoire, comme celles des anciens combattants ou celle de maladies chroniques comme la tuberculose.

Les douleurs ont été intériorisées ; la grippe a été enfouie au plus profond de l'inconscient des histoires familiales.

Mais le spectre d'une pandémie commença à bouger à la fin du XX^e siècle avec le SIDA et dans la première décennie du XXI^e siècle avec le SRAS en 2003, la grippe aviaire en 2006 et la grippe dite « mexicaine » en 2009.

⁴⁸ Ainsi nommé parce que sa forme ovale est intermédiaire entre la coccus (rond) et le bacille (bâtonnet).

Mais ce fut l'année qui suivit le centenaire de la grippe espagnole, que surgit la catastrophe redoutée et que le spectre fit un retour tonitruant sur la scène mondiale. La maladie, baptisée de son acronyme anglais Covid 19, provoquée par un coronavirus émergent, le SARS-COV2, prit naissance à l'automne 2019, sur le marché de Wuhan et se propagea rapidement dans le monde.

Laurent Wirth

| ÉTAT CIVIL

« La vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la vie »
André Malraux

Décès :

Le 31 octobre 2020, est décédée à l'âge de 94 ans, **Anne DELAIR**, veuve de Germain CALMON

Le 17 février 2021, est décédé à l'âge de 56 ans, **Jean-Pierre CASTANE**, célibataire

Le 14 août 2021, est décédé à l'âge de 89 ans, **Léopold GRIFFEL**, époux de Colette VAUR

Le 12 octobre 2021, est décédé, à l'âge de 51 ans, **David TINDILIERE**, époux de Mélina BIAVA

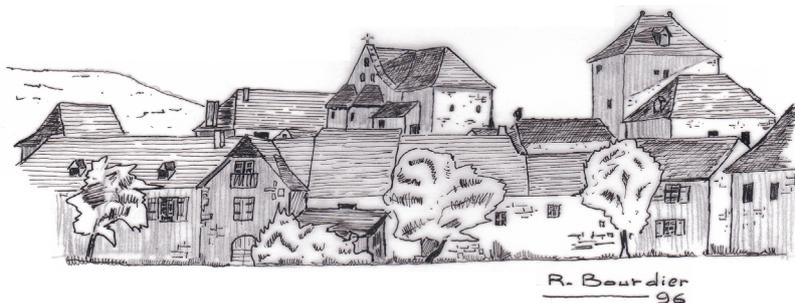
Le 18 octobre 2021, est décédée à l'âge de 89 ans, **Raymonde GAGNEUX**, veuve de Pierre BRISSARD

Le 22 décembre 2021, est décédée à l'âge de 87 ans, **Jo GONTARD**

Naissances :

Le 22 avril 2021, est né **Armand FINESTRES**, fils de Clément FINESTRES et Célia MARCOU

Le 28 août 2021, est né **Swan DAVAL**, fils de Romain DAVAL et Lila ADIBA





Accueil du public en Mairie

Lundi et Jeudi de 14h00 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire le samedi de 11h00 à 12h30

Tél. 05 65 32 22 18

Fax 05 65 32 23 51

mairie.creysse@wanadoo.fr

Déchetterie de Martel

Horaires d'ouverture

Mardi et Vendredi de 14h00 à 18h00

Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h00 à 12h00

Tel : 05 65 27 19 42

Les numéros d'urgence :

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Appel d'urgence Européen : 112

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Centre Anti-poison de Toulouse : 05 61 77 74 47

Dentiste de garde : 15

Allo enfance en danger : 119

Jeunes victimes de violences numériques : 30 18

Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236 ou 32 24

Victimes de harcèlement à l'école : 30 20

Maltraitance envers les personnes âgées et personnes en situation de handicap : 39 77

Violences femmes : 39 19

SOS amitié : 09 72 39 40 50

Rédaction/Réalisation/Photographies :

Commission communication : ANDRIES-ROUSSEL Gabrielle, FLOIRAC Guy, LAVAUD Françoise,
SAURIE Jean-Pierre, TOUTIN Catherine, et ISSALY Muriel, PODYMA Morgane nos secrétaires de mairie

Avec la participation graphique de O Cédille en la personne de Fred Dayes

Photo de couverture : Coralie Bessas